

Louvain School of Management

L'articulation entre les différentes initiatives du développement durable Le cas particulier de l'économie circulaire et les monnaies locales

Mémoire recherche réalisé par
Ophélie Demoulin

en vue de l'obtention du titre de
Master 120 crédits en ingénieur de gestion, à finalité spécialisée

Promoteur
Matthieu de Nanteuil

Année académique 2016 - 2017

AVANT-PROPOS

Je tiens tout d'abord à remercier le Professeur Matthieu de Nanteuil, mon Promoteur de mémoire, pour la confiance qu'il m'a accordée dans le choix de mon sujet et l'apport de ses précieux conseils qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Un grand merci également aux experts pour le temps qu'ils m'ont consacré en acceptant de me rencontrer pour répondre à mes questions.

Je voudrais également remercier ma famille et mes amis pour leur soutien inconditionnel dans la réalisation de cette tâche.

Finalement, je tiens à remercier tout particulièrement mes relectrices pour leurs précieuses corrections : Monique Blondiau et Yvette Héraly.

TABLE DES MATIERES

1 INTRODUCTION : L'ECONOMIE LINEAIRE S'ESSOUFFLE, DE NOUVELLES PROBLEMATIQUES SE SOULEVENT	1
2 REVUE DE LITTERATURE.....	6
2.1 DEVELOPPEMENT DURABLE.....	6
2.1.1 <i>Une définition qui suscite des avis divergents</i>	6
2.1.2 <i>Les trois dimensions du développement durable</i>	7
2.1.3 <i>Champ d'interaction complexe entre les parties prenantes.....</i>	9
2.2 L'ECONOMIE CIRCULAIRE.....	12
2.2.1 <i>Contexte : naissance de concepts entrelés.....</i>	12
2.2.2 <i>Manque de définition normalisée.....</i>	13
2.2.3 <i>Principes fondateurs.....</i>	15
2.2.4 <i>Composantes de l'EC : Six Concepts clefs.....</i>	16
2.2.5 <i>Un septième concept qui monte en puissance</i>	21
2.2.6 <i>L'écosystème pour mettre en œuvre l'économie circulaire.....</i>	22
2.2.7 <i>Limites du modèle.....</i>	23
2.2.8 <i>Un engouement théorique qui reste à appliquer.....</i>	24
2.4 MONNAIES COMPLEMENTAIRES	26
2.4.1 <i>Contexte : Un nouveau souffle avec la crise de 2008.....</i>	26
2.4.2 <i>Génération des monnaies complémentaires.....</i>	27
2.4.3 <i>Motivations derrière les monnaies régionales</i>	32
2.4.4 <i>Arguments pour l'introduction de monnaies régionales.....</i>	34
2.4.5 <i>Inscription territoriale des monnaies et relation avec l'EC.....</i>	35
2.4.6 <i>Outil facilitateur d'échange.....</i>	36
2.5 JONCTION INNOVANTE ENTRE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LES MONNAIES COMPLEMENTAIRES.....	37
2.5.1 <i>VSC : Valeur sociale au carbone évité.....</i>	37
2.5.2 <i>Monnaies locales comme outil de la transition.....</i>	38
2.6 NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION POSSIBLE.....	42
3 METHODOLOGIE.....	43
3.1 RECHERCHE QUALITATIVE	43
3.2 COLLECTE DE DONNEES	43
3.3 ANALYSE DE DONNEES	47

4	PRESENTATION DU TERRAIN D'ENQUETE.....	48
4.1	CADRE DE LA SITUATION DES MONNAIES LOCALES ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN BELGIQUE	48
4.1.1	<i>Un cadre qui s'améliore, des résultats peu mesurables.....</i>	48
4.1.2	<i>Les monnaies locales ont la cote.....</i>	49
4.2	PRESENTATION DES SERVICES DES EXPERTS INTERROGES.....	50
4.2.1	<i>Ministère de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable.....</i>	50
4.2.2	<i>Le Ropi.....</i>	50
4.2.3	<i>La Ruche qui dit oui.....</i>	51
4.2.4	<i>Union Wallonne des entreprises.....</i>	51
4.2.5	<i>Financité.....</i>	52
4.2.6	<i>Wavre en transition.....</i>	52
4.2.7	<i>Idea.....</i>	52
4.2.8	<i>Pôle de compétitivité GreenWIN.....</i>	53
4.2.9	<i>ADL : Agence de développement local.....</i>	53
4.2.10	<i>L'agence pour l'Entreprise et l'Innovation (AEI).....</i>	54
5	RESULTATS.....	55
5.1	ANALYSE SELON L'AXE HORIZONTAL.....	55
5.1.1	<i>Financité.....</i>	56
5.1.3	<i>IDEA.....</i>	58
5.2	ANALYSE SELON L'AXE VERTICAL.....	60
5.2.1	<i>Les réseaux préexistants.....</i>	60
5.2.2	<i>Communication ; Coordination ; Collaboration.....</i>	63
5.2.3	<i>Connaissances.....</i>	64
5.2.4	<i>Motivations.....</i>	65
5.2.5	<i>Culture professionnelle et image.....</i>	67
5.2.6	<i>Politique.....</i>	68
4.2.7	<i>Tableau récapitulatif.....</i>	69
6	DISCUSSION.....	70
6.1	INTERPRETATION DES RESULTATS	70
6.2	LIMITES DE L'ETUDE.....	74
7	CONCLUSION.....	75
	BIBLIOGRAPHIE.....	IX
	ANNEXES.....	XVII

1 INTRODUCTION : L'ECONOMIE LINEAIRE S'ESSOUFFLE, DE NOUVELLES PROBLEMATIQUES SE SOULEVENT

Selon le Global Footprint Network, une ONG mondialement reconnue qui promeut les avancées du développement durable, en 2016, à partir du 8 août, pour le reste de l'année, l'humanité consommait à crédit les ressources renouvelables de la terre. Ce jour porte un nom : *Earth overshoot day* ou encore le jour du dépassement de la terre en français. La tendance s'accélère, en 2017, nous consommons à crédit à partir du 2 août, soit six jours plus tôt qu'en 2016. (Global Footprint Network, 2017)

Selon Aurez et Georgeault (2016), on peut attribuer cette surexploitation de la biosphère (combustibles, minéraux, métaux, produits alimentaires, sol, eau, biomasse) à notre mode actuel de production mais aussi de consommation.

L'économie linéaire peut se résumer grossièrement à « extraire – produire – consommer – jeter ». (Figure 1.1.1) L'économie linéaire voit son apparition lors de la révolution industrielle. Cette révolution a apporté beaucoup de progrès à l'humanité : augmentation de l'espérance de vie ; progrès technologiques et boom de connaissances. Néanmoins, les auteurs (Aurez et Georgeault, 2016, p.38) insistent sur le fait que c'est elle qui a « inventé le déchet ou, en tout cas, son accumulation massive et fait reculer les pratiques traditionnelles de réintégration de la matière au sein des cycles économiques ».

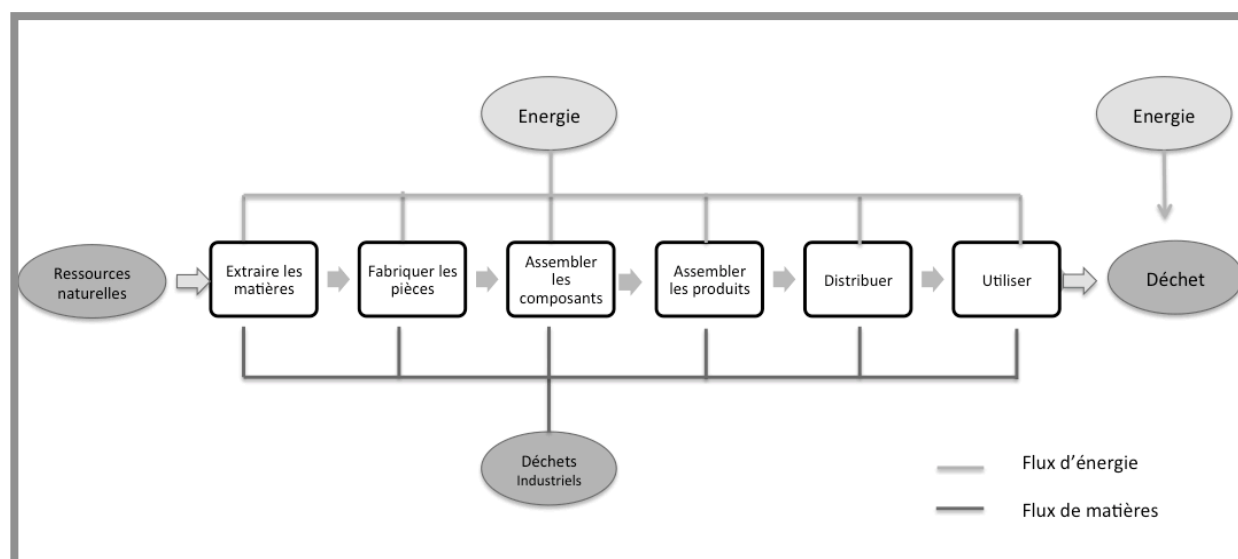


Figure 1. Le modèle linéaire d'après Rémy (Le Moigne, 2014)

Source : Le Moigne R. (2014), « L'économie circulaire: Comment la mettre en œuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain? », Dunod.

2.

Avant cette révolution, les matières finies étaient rares et coûteuses, ce qui favorisait le recyclage et les réparations de tous types. Contrairement aux idées reçues, le recyclage n'est pas nouveau, c'est l'accumulation des déchets qui l'est. Dans l'ère préindustrielle, les déchets ménagers par exemple étaient vus comme des sous-produits utiles à l'alimentation animale ou encore à fabriquer des bougies et des savons, etc. Avec le XX^{ème} siècle, arrive la montée en puissance de la culture matérialiste. Cette culture matérialiste se caractérise entre autre par une consommation de masse. Plus précisément, Serge Latouche (2012), met en avant 3 moteurs culturels du système linéaire et de la consommation de masse : (1) la publicité qui crée des désirs ; (2) l'obsolescence programmée qui contraint au rachat et (3) le crédit qui permet le rachat. Le crédit a permis le développement du modèle capitaliste.

Selon WorldBank, on estime qu'en 2100, la population urbaine produira trois fois plus de déchets qu'actuellement. En sachant que le monde connaît un exode rural et qu'il existera de plus en plus de villes de plus en plus grandes, cette constatation est lourde de conséquences pour le futur. Des effets négatifs peuvent être mis en avant pour l'écologie mais aussi pour les budgets des gouvernements, l'espace alloué aux déchets, ou la pollution de l'air par l'incrimination de ceux-ci, etc. Par exemple, Mexico city et Shanghai reçoivent déjà plus de 10 000 tonnes de déchets par jour. (World Bank, 2017)

Cet héritage de production de masse a aussi pour conséquence qu'en 2010, plus de 65 milliards de tonnes de matières premières ont été extraites et utilisées dans l'économie et les experts prévoient que ce chiffre monte à 82 milliards de tonnes en 2020. (FEM, 2012) Cette consommation de matière première a été multipliée par huit durant le XX^{ème} siècle. (Krausmann, Gingrich, & Eisenmenger, 2009) Selon un rapport de l'UNEP, les experts prédisent que l'utilisation des ressources naturelles va tripler pour 2050. (UNEP, 2011)

Il faut aussi rappeler que l'énergie utilisée dans les processus de productions a elle aussi augmenté exponentiellement, d'une première part par la croissance du volume mais aussi par unité de production. Par exemple, la production d'un Smartphone à l'heure actuelle est plus énergivore que la production d'un téléphone portable en 2005. (Aurez & Georgealt, 2016)

Le modèle linéaire est déconnecté du monde physique : il ne prend pas en compte son impact sur le capital humain, social et environnemental. En effet, ce modèle cherche à optimiser les flux, sans penser aux stocks restants (la biosphère, les ressources naturelles, etc.). Il s'inscrit donc dans une logique de gestion de la propriété c'est à dire de la gestion des possessions sur

une durée de temps finie. On verra plus tard qu'à contrario, l'économie circulaire cherche à optimiser les stocks restants et pour ce faire, s'inscrit dans une logique de patrimoine, c'est à dire une gestion de la propriété mais aussi des dettes. (Aurez & Georgeault, 2016)

D'un point de vue économique aussi, le modèle linéaire atteint ses limites, en effet, les prix des matières premières sont maintenant très instables et se répercutent sur la marge des entreprises. Celles-ci peuvent difficilement proposer un prix très volatil au consommateur final. (Sana, 2014)

En complément à toutes ces problématiques, se rajoute celle de la croissance exponentielle de la population mondiale. Ce facteur additionnel est multiplicateur pour toutes les problématiques citées ci-dessus. La terre est un système fermé qui ne peut pas soutenir une économie linéaire à l'infini.

Les experts notent une triste corrélation entre le niveau de développement humain d'un pays et sa soutenabilité écologique. L'indice de développement humain (IDH) est un indice développé par le programme des nations unies pour l'environnement. Il a été créé pour mesurer le développement d'un pays sur d'autres facteurs que celui de la croissance économique.

Il s'appuie sur les facteurs clefs du développement suivant (UNDP, 2017) :

- (1) une vie longue et saine
- (2) l'acquisition de connaissances
- (3) un niveau de vie décent.

L'IDH des pays pour 2015 varie entre 0,352 et 0,949 et est séparé en quartiles. Le plus haut quartile, commence à partir de 0,811 où s'inscrivent les pays dit « développés » tels que les USA, l'Europe des 28, l'Australie, l'Argentine, le Chili, le Qatar, etc. Or, c'est dans ces mêmes pays que l'on peut enregistrer les empreintes écologiques par personne les plus importantes. (Aurez & Georgeault, 2016)

Le modèle linéaire arrive à date d'expiration maintenant que les ressources naturelles s'épuisent, que la population mondiale ne cesse d'augmenter et que ce modèle de production et de consommation entraîne des conséquences désastreuses sur l'écologie. Il est plus que temps de transiter vers un autre modèle. De ce constat, depuis quelques années commence à émerger de nombreuses alternatives économiques de production et de consommation dont

4.

l'économie circulaire et les monnaies locales. Malgré l'émergence de ces nouveaux modèles et les technologies actuelles, on remarque qu'il persiste un défaut d'articulation entre ces alternatives. Or, les symbioses théoriques entre les deux alternatives, pour tendre vers un développement durable, ont déjà été mises en avant notamment par Jérôme Blanc et Michel Aglietta.

Par définition, l'économie circulaire¹ est une stratégie qui doit s'inscrire dans une démarche locale. En effet, une grande partie des avantages durables (sociaux, environnementaux et économiques) du modèle de l'EC se base sur la redynamisation des territoires et une diminution des transferts longues distances de matériel. (Aurez & Georgeault, 2016)

On peut ajouter que la monnaie locale en tant que « bien commun des membres d'une collectivité » est un contrat social. C'est un outil pour tisser le lien social d'une communauté et pour favoriser l'échange de biens au niveau régional. Dans cette optique, il est plus facile de compléter que les monnaies locales et complémentaires s'inscrivent dans des objectifs durables. (Aglietta, 2015)

Dès lors, se pose la question de pourquoi ne pas combiner les pratiques de l'EC qui abordent surtout les volets économiques et environnementaux, de la soutenabilité et les monnaies locales qui elles, agissent sur le local et donc, le social et l'environnement, pour atteindre les objectifs du développement durable ? Quels sont les freins à cette synergie ?

La problématique de ce mémoire découle donc de ces constats et peut être formulée comme cela : « Pour atteindre les objectifs du développement durable, pourquoi les entreprises et les initiatives ne combinent-elles pas plus facilement l'EC et les monnaies locales? ».

Afin de répondre à cette problématique, une question de recherche a été adressée.

Cette question de recherche s'intéresse aux freins à la mise en place d'EC et des monnaies locales simultanément. Elle engendre cinq sous questions de recherche :

QR1 : Quelles sont les motivations derrière l'EC et les monnaies locales ?

QR2 : Les acteurs connaissant les monnaies locales sont-ils sensibilisés à l'EC et inversement, les acteurs connaissant l'EC sont-ils informés des monnaies locales ?

¹ Dans le futur, nous utiliserons l'acronyme EC pour nous référer à l'économie circulaire.

QR3 : Quelles sont les images renvoyées par les deux alternatives économiques (Monnaie locale et EC) ?

QR 4 : Quelles sont les cultures professionnelles associées à l'EC et aux monnaies locales ?

QR 5 : Quelle est la volonté des acteurs et leurs implications ?

Ces sous questions de recherche rythmeront notre travail.

Dans un premier temps, nous présenterons de manière succincte les aspects théoriques du développement durable, de l'économie circulaire et des monnaies locales. Nous commencerons par définir les objectifs du développement durable et ses champs d'action. Ensuite, nous définirons l'EC et les monnaies locales en développant, leurs origines, leurs composantes, leurs motivations et leurs limites. Ses trois premiers points de la revue de littérature nous aideront à replacer l'économie circulaire et les monnaies locales dans le tourbillon de concepts liés au développement durable. Ensuite, dans le point 2.5 nous nous pencherons sur l'articulation théorique entre les monnaies locales et l'EC, concept théorique primordial qui nous servira par la suite, de base pour l'analyse de nos entretiens.

L'explication et la justification du choix méthodologie ouvriront la partie empirique du mémoire. Avant d'entamer la partie d'analyse des dix entretiens d'experts interrogés, nous présenterons le cadre des monnaies locales et de l'EC en Belgique ainsi que les organismes interrogés choisis.

L'analyse des entretiens se réalisera sous deux axes. Nous commencerons par deux exemples d'analyses détaillées des entretiens de Financité et de IDEA. Ensuite, nous procéderons à une seconde partie d'analyse qui nous permettra de confronter les avis des experts interrogés sur six thématiques clefs.

Finalement, nous discuterons de l'analyse des discours tenus par nos experts en lien avec la revue de littérature afin de mettre en lumière les réalités du terrain et les limites de notre analyse.

2 REVUE DE LITTÉRATURE

La revue de littérature a pour objectifs de comparer ce qui a déjà été écrit sur le sujet et d'approfondir notre compréhension des thématiques liées à notre problématique de départ. A cet effet, nous nous intéresserons dans un premier temps à la définition des concepts de développement durable ; d'économie circulaire et de monnaie locale qui sont les concepts clefs de notre problématique. Ensuite, nous essayerons de récolter des informations sur les liens entre l'économie circulaire et les monnaies locales dans une optique de développement durable. Enfin, afin de mieux comprendre les articulations entre les concepts, nous accorderons une partie de cette revue de littérature sur les travaux déjà réalisés sur l'articulation entre l'EC et les monnaies locales.

2.1 DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est un concept contesté qui englobe de nombreux objets dont l'économie circulaire et les monnaies locales qui seront approfondies dans ce mémoire. Le développement durable implique tous les acteurs de la société : les grandes entreprises, les gouvernements, les activistes environnementaux et sociaux, les particuliers, etc. Chacun de ces acteurs ajoute son interprétation pour que le concept lui serve au mieux. (Giddings, Hopwood, & O'Brien, 2002)

2.1.1 UNE DEFINITION QUI SUSCITE DES AVIS DIVERGENTS

La définition de référence du développement durable a été introduite en 1987 dans le rapport Brundtland. (WCED, 1987, p. 8)

« Le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. »

Selon les auteurs Wackernagel et Rees (1996), l'ambiguïté de la définition dans le rapport était voulue pour obtenir une acceptation à grande échelle. En effet, comme mentionné plus

haut, la définition du développement durable englobe tellement de concepts que tous les acteurs de la société y sont favorables. Cette particularité du concept est pour certains auteurs une force, alors que d'autres défendent que le concept du développement durable manque de rigueur et de cadre théorique à tel point qu'il en devient vide de sens. (Pearce, Markandya, & Barbier, 1989)

2.1.2 LES TROIS DIMENSIONS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable est souvent représenté par trois piliers : l'environnement, le social et l'économie. La durabilité est l'action de conserver les richesses des trois dimensions sur le long terme pour les générations futures. La première figure conceptualisant le développement durable présente les trois piliers avec un diagramme de Venn sous forme d'anneaux interconnectés.

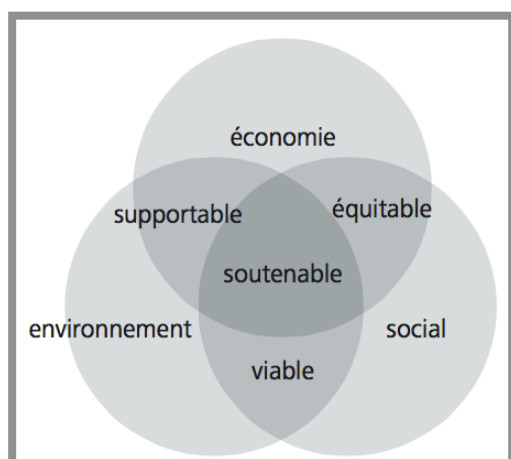


Figure 2 : Le diagramme de Venn de la durabilité (ICLEI, 1996)

Source: ICLEI. (1996). *The Local Agenda 21 Planning Guide: Introduction to Sustainable Development Planning*. International Council for Local Environmental Initiative, Toronto.

Ce modèle est très populaire de par sa simplicité. Cette conceptualisation sous-entend un équilibre entre les trois piliers mais aussi, qu'une dimension peut compenser la substitution d'une autre. C'est à dire par exemple, qu'une détérioration environnementale peut-être contrebalancée par un gain économique plus important. (Maréchal, 2010) Selon Moir et Carter (2012), cette représentation de la durabilité est inscrite dans une optique de durabilité faible qui soutiendrait qu'un manquement dans une dimension peut être contrebalancé à long terme par une autre.

8.

Une autre représentation existe dans le cas d'une durabilité forte où une hiérarchie claire entre les piliers est mise en avant. (Figure 3)

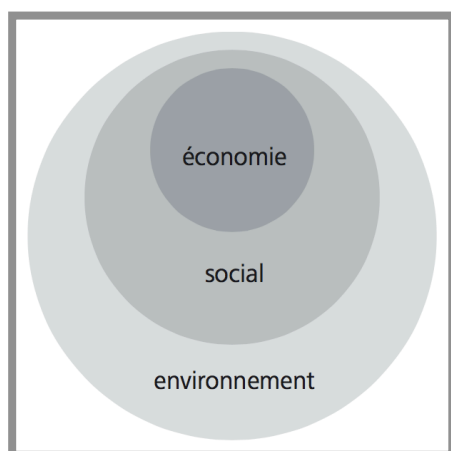


Figure 3: Représentation du développement durable dans le cas d'une durabilité forte.

Source : Maréchal, A. (2010). *Economie écologique: principe de base. Etopia*, 8, pp. 137-148.

Cette figure accorde plus d'importance à l'environnement dû à son caractère fini dans le temps et l'espace, contrairement au capital humain ou économique. On peut ainsi comprendre que la société repose sur l'environnement et qu'au contraire, l'environnement pourrait continuer d'exister sans la société. De même, l'économie est dépendante de la société et par conséquent de l'environnement pour exister. (Giddings, Hopwood, & O'Brien, 2002)

Néanmoins, les deux modèles présentés ci-dessus impliquent qu'il existe trois dimensions (économique, sociale et environnementale) unifiées. Or l'environnement en antarctique ou en méditerranée est significativement différent. De même, le modèle se concentre sur la société occidentale, cette simplification exclut une multitude d'acteurs dans le modèle. Et pour simplifier, l'économie ignore les économies non monétaires et informelles qui sont dans certains pays des canaux importants. Les effets de cette simplification semblent donner plus de poids aux dimensions dominantes, ce qui est un non-sens, vu que le développement durable prône une implication privilégiée des territoires dans sa mise en application. (Giddings, Hopwood, & O'Brien, 2002) Il est dès lors important de garder à l'esprit que ces modèles représentent des réalités très différentes en fonction du système socio-écologique auquel ils se reportent.

Selon Theys (2002), les problématiques que veut résoudre le développement durable sont déjà visibles au niveau territorial et il est plus facile de trouver des solutions équitables, démocratiques et écologiques à un niveau local. Une enquête réalisée par le BIPE et le

groupe de travail du centre de prospective et de Veille Scientifique (1995), auprès d'experts, montrait déjà la tendance des préoccupations liées à l'aménagement du territoire à la fin du siècle dernier.

Le théorème de la localité émis par les auteurs Camagni, Capello et Nijkamp (1996), avance un double argument à la légitimité des territoires de gérer les problématiques à leur échelle. La première partie de l'argument est que de nombreux problèmes sont à la fois globaux et locaux, « ce qui laisse espérer un "double dividende" des politiques locales ». (Theys, 2002, p. 3) La seconde partie de l'argument avance que les réponses territoriales sont plus faciles d'implémentation vu que les responsabilités sont plus faciles à délimiter, l'interdépendance entre les acteurs plus faciles à anticiper et les résultats plus faciles à contrôler. Le niveau régional apparaît donc comme le seul à pouvoir instaurer une véritable approche transversale à ses actions. Pour articuler ses trois dimensions : social, environnementale et économique, le développement durable requiert cette transversalité. Il est aisé d'alors comprendre que ses meilleures chances d'implémentation sont au niveau du territoire. (Theys, 2002)

2.1.3 CHAMP D'INTERACTION COMPLEXE ENTRE LES PARTIES PRENANTES

Les entreprises s'inscrivent dans un territoire qui inclus des infrastructures, ressources physiques tel que l'eau, le sol, etc., talents humains et redistribue sa richesse par ses salaires et ses impôts. Le concept de développement durable s'inspire des écosystèmes naturels et évolue donc dans son écosystème économique qui est composé de fournisseurs, clients, entreprises collaboratrices, pouvoirs locaux, collectivités locales, etc.

Un système socio-environnemental (SES) est défini comme étant une sous catégorie des systèmes sociaux qui intègre la nature comme partie prenante du système. (Liu, et al., 2007)

La modélisation selon Anderies, Janssen et Ostrom du système socio-écologique (SES) permet une meilleure compréhension globale des acteurs et du champ d'interaction complexe entourant ceux-ci. (Voir Figure 4) Ce modèle permet de classer les acteurs sous deux groupes : les utilisateurs des ressources et les fournisseurs d'infrastructures publiques. Se retrouvent dans le premier groupe, les entreprises qui utilisent la ressource, leurs fournisseurs ainsi que les utilisateurs finaux. Le second groupe comprend toute les organisations publiques ou non, qui ajoutent de la valeur au système comme par exemple: les associations locales, les services gouvernementaux, les business club, les clusters, etc.

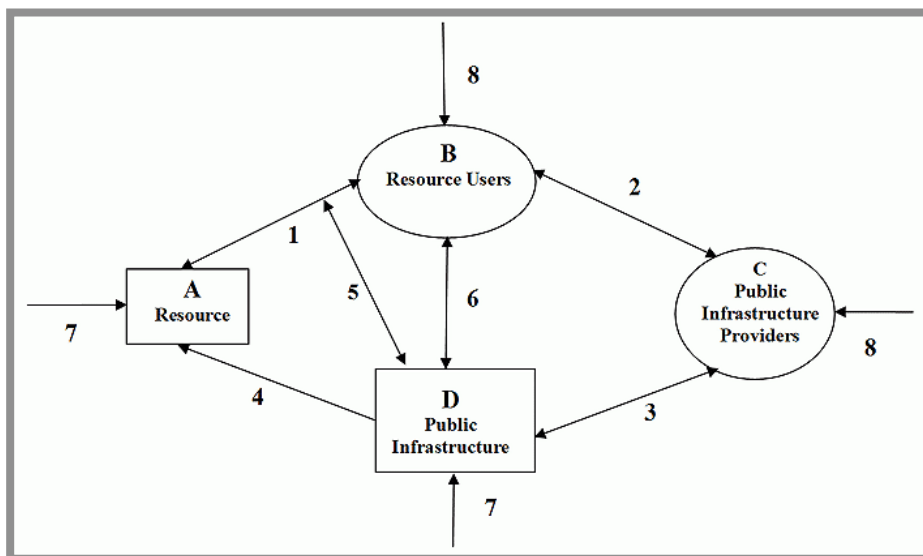


Figure 4 : Modélisation d'un système socio-écologique. (Anderies, Janssen, & Ostrom, 2004)

Source : Anderies, J., Janssen, M., & Ostrom, E. (2004). A Framework to Analyze the Robustness of Social-ecological Systems from an Institutional Perspective. *Ecology and Society*, 9 (1), p. 18.

Le modèle est intéressant pour les relations mises en évidence entre les entités (les acteurs, les infrastructures et les ressources). Il met en exergue que les relations causales sont multiples et qu'un changement du système externe socio-environnemental (une transition énergétique, des introductions de monnaies locales, un développement de l'EC, etc.) se répercutent sur toutes les entités. Il permet aussi d'anticiper des problèmes potentiels en lien direct avec les entités mais aussi les risques liés aux flux d'informations ou de ressources entre les entités. (Anderies, Janssen, & Ostrom, 2004) Un exemple appliqué du système socio-écologique en peut être trouvé en Annexe 1.

L'auteur Kampelmann (2016), a, par exemple, utilisé l'outil de SES en économie circulaire en définissant le système de gestion de flux organique de Bruxelles comme un SES afin de faciliter son analyse systémique.

Il existe plusieurs logiques pour tenter d'expliquer les succès de développement dans certaines régions et non dans d'autres. Bernard Pecqueur (2000), identifie trois logiques dans le développement local.

(1) Logique d'acteurs

Selon Pecqueur, on ne peut plus expliquer les processus de développement par des outils macroéconomiques et microéconomiques qui ne prennent pas en compte la subjectivité des perceptions que chacun a de son environnement. Il enchérit que les

acteurs développent des capacités d'adaptations de plus en plus rapides qui favorise le développement. Cette capacité d'adaptation est possible lorsque les réseaux formés par les acteurs locaux, sont ouverts au reste du monde.

(2) Logique de réseaux

Toujours selon Pecqueur, les répercussions des réseaux diffèrent d'un endroit à l'autre. Des réseaux peuvent avoir accès aux mêmes services institutionnels mais se développer à des vitesses très différentes. Il existe aussi des réseaux informels définis par les cultures locales et ses acteurs sans frontière clairement définie. Ce second type de réseau permet de compléter le réseau institutionnel.

Un milieu local est défini par cette mosaïque de réseaux formels et informels. Le développement est donc une dynamique créée par « la densité de réseaux à finalité productive » et non pas « une projection volontariste d'un désir trop souvent fermé à l'extérieur ». (Pecqueur, 2000, p. 23)

(3) Logique de développement

Enfin, la logique de réseau s'arrête quand la concurrence commence, c'est à dire aux portes du marché. A ce moment là, au tour du milieu économique local d'instaurer un ensemble de règles pour perpétuer le tissu socioculturel local qui permet le développement.

Ces logiques permettent de mieux comprendre l'essor de développement dans certaines régions de par leurs tissus socio-culturel composés d'acteurs, de réseaux et de développement.

Nous allons maintenant nous intéresser aux monnaies locales et à l'économie circulaire et comment celles-ci s'intègrent dans une stratégie de développement durable au niveau territorial.

12.

2.2 L'ECONOMIE CIRCULAIRE

2.2.1 CONTEXTE : NAISSANCE DE CONCEPTS ENTRELIES

Les premières considérations pour le caractère fini des ressources arrivent avec une publication en 1972 du club de Rome. Pour la première fois, un rapport pose la question de la soutenabilité de notre modèle économique face aux pressions exercées sur l'écologie. Il faut néanmoins attendre 1976 pour que l'idéologie de l'économie circulaire (ou comme il l'on présentée à cette époque : l'économie en boucle) fasse surface dans une publication intitulée « Jobs for Tomorrow » écrit par Walter Stahel et Geneviève Reday pour la commission européenne. Ce rapport présentait des idées disruptives des pensées économiques de l'époque et avait été ajourné avant d'être finalement publié. (Aurez et Georgeault, 2016) Depuis cette première apparition, le modèle a connu beaucoup d'ajout de nombreux auteurs différents.

Avant de définir le concept d'économie circulaire (EC), il faut replacer le terme dans le nuage de concepts liés au développement durable. Il existe de nombreux concepts plus ou moins proches de l'EC et qui ont aidé à façonner celle-ci. On peut citer entre autre: l'économie de la fonctionnalité et l'écologie industrielle, l'économie régénérative, l'économie de la performance, le cradle to cradle, le biomimétisme ou l'économie bleue. Tous ces concepts sont liés entre eux et ont des parties en commun. Par exemple, l'idée de l'économie du partage est aussi un aspect de l'économie de la fonctionnalité, etc. (FEM, 2016)

L'économie circulaire s'inscrit dans le développement durable comme étant un principe d'intégration de l'écologie et d'économie. (Aglietta, 2015)

L'agence Wallonne pour l'entreprise et l'innovation (2017) définit l'économie circulaire « comme un principe intégrateur regroupant différentes approches qui, connectées et en interactions, poursuivent un objectif commun : l'optimisation de l'utilisation des ressources comme levier de compétitivité des entreprises. » (Figure 5)

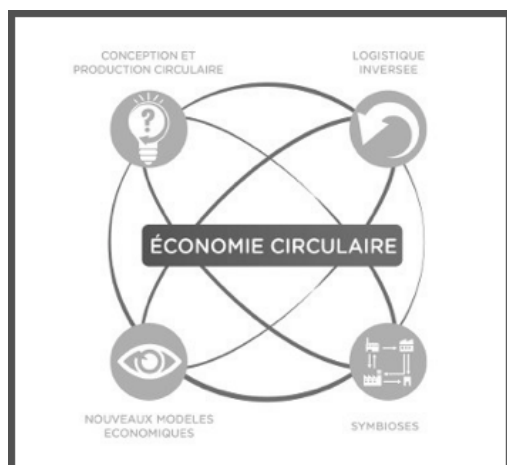


Figure 5 : L'économie circulaire, un principe intégrateur.

Source : *Economie circulaire*. (2017). *Cellule Environnement*.

De par cette définition, on comprend qu'il existe de nombreux axes de recherches différents autour de l'économie circulaire. Les chercheurs peuvent se focaliser sur l'analyse d'une boucle particulière comme la logistique inversée, l'écoconception, etc. (Le Moigne, 2014) Mais ils peuvent aussi choisir d'étudier les stratégies d'acteurs comme les pratiques du secteur privé, les acteurs locaux ou encore le rôle des autorités publiques. (Le Moigne, 2014) (Adoue, Beulque, Carré, & Couteau, 2014) (FEM, 2015) De part cette diversité d'approche de recherche, il existe à ce jour toujours très peu d'études systématiques et celles-ci restent limitées dans leurs champs d'action (les stratégies ; les instruments ; l'évolution), on peut notamment citer l'étude réalisée par l'Université College London en 2015 intitulée *Policy Options for a Resource Efficient Economy* ou encore le travail de Bicket et al. *Scoping study to identify potential circular economy actions, priority sectors, material flows & value chains* pour la commission européenne. (Adoue, et al., 2014) (Bicket, et al., 2014) (University College London (UCL) , 2015)

2.2.2 MANQUE DE DEFINITION NORMALISEE

Il n'existe toujours pas à l'heure actuelle une définition normalisée de l'économie circulaire.

La fondation Ellen McArthur, active depuis 2010 et qui est un acteur associatif primordial pour la transition vers une EC, dit de l'EC qu'elle se caractérise plus qu'elle ne se définit.

« *L'économie circulaire se caractérise par une économie restauratrice et régénératrice par nature, qui vise à maintenir systématiquement les produits, les composants et les matériaux à leur niveau d'utilité et de valeur optimal, en faisant la distinction entre les cycles techniques*

14.

et les cycles biologiques. Tel qu'envisagée à l'origine, l'économie circulaire est un cycle de développement positif continu qui préserve et développe le capital naturel, optimise le rendement des ressources et minimise les risques systémiques par la gestion des stocks et des flux de ressources. » (FEM, 2016, pg 6)

L'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'Energie, propose quant à elle cette définition :

« L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien être des individus. L'économie circulaire doit viser globalement à diminuer drastiquement le gaspillage des ressources afin de découpler la consommation des ressources de la croissance du PIB tout en assurant la réduction des impacts environnementaux et l'augmentation du bien-être. Il s'agit de faire plus et mieux avec moins. » (Geldron, 2014, p. 46)

Ces deux définitions mettent toutes deux en avant le fait qu'il faut augmenter le rendement des ressources et minimiser son impact sur l'environnement en mettant en place une meilleure gestion des ressources et des cycles de vie des produits fabriqués.

2.2.3 PRINCIPES FONDATEURS

Toujours selon FEM (2016), on peut mettre en avant trois principes fondateurs au concept d'économie circulaire. Ceux-ci sont illustrés dans leur schéma de l'EC ci-dessous.

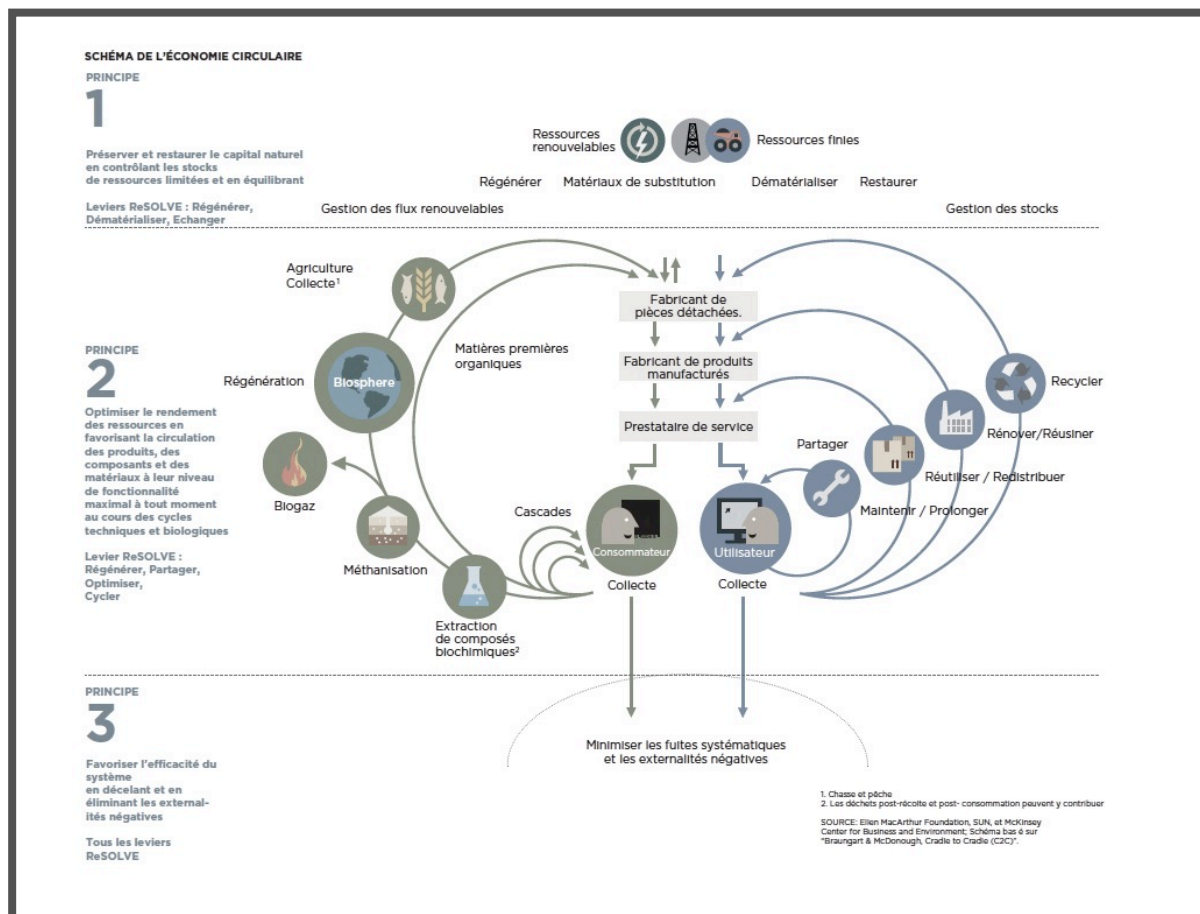


Figure 7: Les principes fondateurs de l'EC

Source : Fondation Ellen MacArthur (2016). *Vers une économie circulaire Arguments économiques pour une transition accélérée.*

« Principe 1 : Préserver et restaurer le patrimoine naturel en contrôlant les stocks de ressources limitées et en équilibrant les flux de ressources renouvelables. »

La première étape de ce premier principe est la dématérialisation de tout ce qui est possible. A cette étape peut être intégrée l'économie de la fonctionnalité et l'économie collaborative. En second, lorsqu'il y a un besoin matériel, il faut utiliser les ressources avec parcimonie et des technologies efficaces. Finalement, ce principe veut encourager la régénération du sol avec un circuit circulaire des nutriments.

« Principe 2 : Optimiser le rendement des ressources en permettant la circulation des produits, des composants et des matériaux à leur niveau de fonctionnalité maximal à tout moment au cours des cycles techniques et biologiques. »

Ce principe prévoit donc en amont une conception du produit de sorte qu'il soit réutilisable, ré-usinable, recyclable et renouvelable afin de prolonger la durée de vie des matériaux au maximum. Ensuite, il préconise un retour des matières utilisées à la biosphère pour qu'elles se décomposent et puissent être utilisées plus tard.

« Principe 3 : Favoriser l'efficacité du système en décelant les externalités négatives en vue de les limiter. »

Ce principe veut réduire les externalités négatives telles que l'occupation des sols, la pollution de l'air et de l'eau, les substances toxiques, nuisances sonores, etc. Mais aussi, il entend diminuer les détériorations et les atteintes aux systèmes sociaux des populations tels que : l'habitat, l'éducation, l'alimentation, la santé, etc. (FEM, 2015)

Ces principes sur lesquels repose l'idéologie de l'EC amènent 7 axes principaux pour favoriser sa mise en pratique. De même, l'EC soutient une transition durable avec l'implication et la mobilisation de toutes les parties prenantes : la société, les pouvoirs publics, les associations, les entreprises, les collectivités territoriales, etc. (Andrews, 2015 ; Gregson et al., 2015). Cet aspect multi-acteurs est indissociable à l'EC.

2.2.4 COMPOSANTES DE L'EC : SIX CONCEPTS CLEFS

Beaucoup de ces composantes sont à elles seules des sujets de recherche. Nous avons choisi la nomenclature de Aurez et Georgeault qui résumait et regroupait le plus de variantes. En effet, l'ADEME (2014) par exemple considère le réemploi et la réutilisation comme des composantes à part entières alors que nous les regrouperons dans l'axe « Allongement de la durée de vie du produit ». Ces six composantes peuvent être regroupées en quatre groupes dans la mise en place d'une EC. (1) la phase de conception du produit ou du service ; (2) la phase d'approvisionnement des matières (3) la phase de production (4) la phase d'utilisation du produit. (Aurez et Georgeault, 2016)

2.2.4.1 L'écoconception

L'écoconception est une méthode de conception du produit qui prend en compte tout le cycle de vie afin d'essayer au maximum de réduire les externalités négatives liées au produit. Le processus se refocalise sur le service qu'apporte l'objet et comment continuer à apporter ce service avec moins d'empreinte écologique.

Cette démarche tend à réduire au maximum les ressources naturelles pour la production de celui-ci, permet d'en allonger la durée de vie, facilite les réparations (est opposée à la politique d'obsolescence programmée) et tend à une politique de zéro déchet. Les avantages économiques de cette écoconception sont principalement dus à la diminution des matières premières. Les avantages concurrentiels sont nombreux : l'entrée dans une démarche d'innovation pour l'entreprise permet de rester compétitive et de véhiculer une image positive auprès des consommateurs. De plus, être innovant permet souvent d'avoir un coup d'avance sur les concurrents par rapport aux normes et aux régulations. (Kok., Wurpel, & Ten Wolde, 2013)

Dans une démarche d'éco-design, la consommation des matières premières est calculée par rapport aux fonctions et usages du produit et non pas par l'objet même. (Aurez & Georgeault, 2016) La méthode est souvent liée avec l'économie de la fonctionnalité.

Cette stratégie permet donc une diminution de la demande en ressources, mais aussi une réduction de la fréquence de nouvelles entrées de matières premières due à l'allongement du cycle de vie.

Néanmoins, cette démarche reste compliquée à mettre en œuvre à 100% car la production d'un produit requiert de plus en plus souvent la participation d'autres acteurs (sous-traitance, fournisseurs, etc) qui sont souvent éloignés géographiquement, ce qui empêche les évaluations environnementales systémiques des produits. (Buclet, 2014) En effet, les auteurs Pecqueur et Zimmerman (2004) expliquent que l'éloignement territorial mais aussi organisationnel ou institutionnel entre les acteurs implique moins de coopération (moins de partage d'information et moins de confiance).

2.2.4.2 Approvisionnement durable et consommation responsable

L'approvisionnement durable est, la recherche de producteurs qui utilisent des méthodes d'extraction des ressources naturelles voulant être plus efficace en réduisant aux maximum les rebus d'exploitation, l'impact sur l'environnement et les conditions humaines. Dans la mesure du possible, l'approvisionnement durable préconise l'utilisation des matières recyclées plutôt que de matières premières vierges. (Geldron, 2014)

L'idée peut être appliquée pour un particulier, là on parlera de « consommation responsable » à la place « d'approvisionnement durable » : par exemple l'achat de légumes bio produit par un fermier local. (Aurez & Georgeault)

2.2.4.3 Symbiose industrielle

La symbiose industrielle peut être expliquée par son exemple le plus connu : le parc industriel de Kalundborg situé au Danemark. Dès 1950, les entreprises installées dans ce parc s'échangent des matières telles que l'eau sous différentes températures, leurs déchets, etc. 30 ans plus tard, les responsables locaux ont réalisé qu'il s'était mis en place naturellement une dynamique bénéfique aux entreprises du parc qu'ils appelèrent « symbiose industrielle ». (Diemer & Labrune, 2007)

Selon la définition de l'ADEME (2013, p. 5) :

« L'écologie industrielle et territoriale, dénommée aussi symbiose industrielle, constitue un mode d'organisation inter-entreprises par des échanges de flux ou une mutualisation de besoins. »

Par cette définition, on entend qu'on peut répartir les synergies en deux groupes : (1) les synergies de mutualisation et (2) les synergies de substitution. La première inclut la gestion des flux entrant et sortant de manière collective. Par exemple une gestion des déchets commune et des commandes communes afin de répartir les coûts logistiques et de bénéficier d'économie d'échelle. Le second groupe consiste à récupérer les déchets de certaines entreprises pour les utiliser en tant que matière première par d'autres. (Aurez & Georgeault, 2016, p.125)

Bien que ces pratiques offrent de nombreux avantages aux réseaux d'entreprises qui les mettent en place, il reste de nombreux freins à sa mise en pratique. En effet, les entreprises

travaillant dans des secteurs différents ont souvent leurs propres nomenclatures et il est difficile de comprendre le processus de production des autres pour savoir à quelle étape il y aurait un flux intéressant pour son entreprise. Ajouté à cela, il y a des préoccupations quant à la bonne gouvernance de ces pratiques, réglementations, etc. Les pouvoirs publics, les chambres consulaires, les associations locales d'entreprises, etc. peuvent aider à remédier à ces freins par l'accès à de l'information de qualité. Ces démarches de symbioses peuvent aussi se développer en interne.

2.2.4.4 Economie de la fonctionnalité

L'économie de la fonctionnalité est l'exemple parfait de concept englobé par l'EC qui est à elle seule très discutée dans la littérature.

La définition de l'économie de la fonctionnalité selon l'ADEME (2013, p. 6)

« L'économie de la fonctionnalité privilégie l'usage à la possession et tend à vendre des services liés aux produits plutôt que les produits eux-mêmes. Elle s'applique à des biens durables ou semi-durables »

L'idée derrière cette définition est que le client valorise plus la valeur d'usage plutôt que la valeur d'échange d'un produit. (Buclet, 2014) Néanmoins, selon Baudrillard, dans certains cas, la valeur symbolique d'un objet est plus importante que la valeur d'usage. Dans ce contexte théorique, il est plus facile de comprendre pourquoi l'économie fonctionnaire se développe plus couramment dans le milieu business to business. Les exemples les plus fréquemment cités dans la littérature sont tous deux des solutions adaptées pour le B2B: (1) la vente de kilomètres de pneumatiques Michelin et (2) la vente de solution d'impression à la page éditée de Xerox. (Baudrillard, 1970)

La valeur ajoutée d'un tel business modèle est que l'entreprise à tout intérêt à augmenter la durée de vie de son produit et concevoir un produit évolutif afin de minimiser ses coûts d'intrants.

Certains auteurs élargissent le champ du concept à l'échange, l'auto-partage ou la location mais selon l'ADEME (2013), ces ajouts font partie d'un autre concept : l'économie du partage.

2.2.4.5 Allongement de la durée de vie du produit

D'après la définition de l'ADEME (2013, p. 7):

« L'allongement de la durée d'usage par le consommateur conduit au recours à la réparation, à la vente d'occasion ou au don, ou à l'achat d'occasion dans le cadre du réemploi ou de la réutilisation. »

Cette notion est intégrée dans le principe d'écoconception et d'économie fonctionnelle.

Une première partie de ce concept repose sur les actions des consommateurs et des producteurs comme (Aurez & Georgeault, 2016):

- (1) la maintenance
- (2) la réutilisation et le réemploi.

Et un second aspect résulte des actions propres aux producteurs

- (3) le reconditionnement ou encore appelé le remanufacturing.

(1) La maintenance. L'accès à l'achat de pièces détachées est maintenant soumis à une loi en France (Lois Hamon). Cette réglementation veut pousser les producteurs à annoncer s'il existe des pièces détachées en vente. Néanmoins cette mesure n'est pas encore bien implantée faute de marge de manœuvre de sanction en cas de non application. Cependant, certains producteurs en quête d'une meilleure image de marque proposent déjà des pièces détachées à prix raisonnable. De plus, avec les nouvelles technologies tel que l'imprimante 3D, il est plus facile d'accéder à des demandes de pièces plus rares. Les consommateurs eux aussi commencent à s'organiser pour allonger la durée de vie de leurs produits grâce aux forums, aux tutos, aux *do-it-yourself* et aux ateliers de réparations.

(2) La réutilisation et le réemploi. L'arrivée d'internet a facilité les business modèles des marchés d'occasions comme e-bay, 2èmemain.be, etc. Mais aussi, le réseau ENVIE créé en 1984 est une fédération qui a deux missions principales : (1) le réemploi et le recyclage des appareils électroménagers et (2) l'activité de collecte et de traitement des déchets des équipements électriques et électroniques (DEEE). (Envie, 2017)

(3) Reconditionnement ou remanufacturing. Il s'agit d'extraire les sous-composants d'un produit lorsque celui-ci arrive en fin de vie pour les réinjecter dans le processus de fabrication (Aurez & Georgeault, 2016, p.130) Cette action est rendue possible par le

reverse supply chain management. Le *reverse supply chain management*, ou encore la gestion de la chaîne d'approvisionnement inversée en français désigne « l'ensemble des activités nécessaires pour collecter un produit usagé auprès de son utilisateur et pour en récupérer la valeur ou l'éliminer de façon appropriée. » (Le Moigne, 2014, p. 67)

2.2.4.6 Recyclage et valorisation des déchets

La dernière composante de la boucle de l'EC est la gestion des déchets qui n'ont pas pu être évités par les autres méthodes.

Selon l'ADEME, il existe deux types de recyclage (ADEME, 2017) :

- (1) en boucle fermée
- (2) en boucle ouverte

Le premier utilise les déchets pour produire un produit identique sans perte fonctionnelle de la matière. Par exemple, le recyclage d'une bouteille PET en bouteille PET, etc. Le second type, lui, utilise les déchets pour produire un produit de substitution d'une matière vierge. Par exemple, le recyclage d'une bouteille PET en fibre polaire.

2.2.5 UN SEPTIEME CONCEPT QUI MONTE EN PUISSANCE

Jusque maintenant, notre travail s'est surtout attardé sur les actions que les entreprises ou les professionnels pouvaient mettre en place. Or l'économie circulaire est inclusive et touche tous les acteurs de la société dont les consommateurs.

La consommation collaborative est un outil fréquemment utilisé pour les consommateurs qui veulent se tourner vers une approche circulaire. La définition de base de l'économie collaborative est basée sur un partage de la propriété par plusieurs consommateurs. (Ness, 2008) (Preston, 2012) Néanmoins, il existe plusieurs types de modèles d'économies collaboratives qui divergent de par leurs relations entre les utilisateurs (partage, location, don, troc) et des types de biens échangés (tangibles ou intangibles). Les auteurs Bostman et Rogers (2011) proposent trois classes de consommation collaborative.

(1) *Les Product-Service system*

Cette première catégorie comprend ce que nous avons classé plutôt dans l'économie de la fonctionnalité avec la particularité d'y ajouter les locations *peer to peer* (P2P).
Exemples : Vélib, La machine de mon voisin, etc.

(2) *Les marchés de redistribution*

Cette catégorie rassemble ss les plateformes de troc, de dons et d'échange.
Exemples : Ebay, GuestToGuest, etc.

(3) *Les styles de vie collaboratifs*

Enfin, la dernière catégorie comprend les initiatives de partages des ressources immatérielles telles que le temps, l'argent, l'espace, les compétences. Les achats groupés direct au producteur.

Ex : Co-nnexion, La Ruche qui dit oui, etc.

Un tableau des exemples de sites de consommation collaborative en France selon les principes de classification de Bostman et Rogers (2011) peut être trouvé en Annexe 2.

L'économie collaborative a gagné une popularité sans pareille ces dernières années avec l'arrivée de nouvelles start-up qui ont réussi à utiliser les nouvelles technologies pour implémenter leurs business model collaboratif dans de nombreux secteurs. Parmi les plus célèbres, on peut citer Uber, AirBnB, BlablaCar et Wikipedia.

Les utilisateurs de l'économie collaborative ont besoin d'être présents dans une région restreinte ou doivent faire partie d'un réseau plus large pour avoir accès à ces services. (Preston, 2012)

Selon Stahel (2010), ces nouveaux modèles d'économies de la fonctionnalité et du partage sont les fondements pour améliorer les performances de l'EC. Dans son étude, l'auteur met en avant les avantages en termes d'emplois et d'allocation des ressources de ces nouveaux business modèles. (Robert, Binninger, & Ourahmoune, 2014)

2.2.6 *L'ECOSYSTEME POUR METTRE EN ŒUVRE L'ECONOMIE CIRCULAIRE*

La facilité de mise en place d'une stratégie d'EC dépend aussi de facteurs extérieurs tel que : la capacité de recyclage sur les territoires, le rôle facilitateur des collectivités, le relais et soutien des petits acteurs, la réponse positive de la communauté territoriale, etc. En effet, les différents acteurs impliqués dans un écosystème ont des problématiques et des compétences

propres qui réduisent la formation naturelle de synergies industrielles. Dès lors, la présence d'associations d'entreprises, de collectivités territoriales et de pouvoirs locaux est primordiale. (Adoue et Al., 2014) Surtout que, selon Ghisellini et al. (2016), la transition vers une économie circulaire en Europe vient d'une impulsion citoyenne, des entreprises, etc. On appelle ça une approche ascendante ou *bottom up* en anglais. Contrairement, en Chine, l'économie circulaire est un résultat direct des stratégies des politiques nationales, c'est à dire une approche descendante ou *top down*. (Ghisellini, Cialani, & Ulgiati, 2016)

2.2.7 LIMITES DU MODELE

Selon Natacha Cygler (2012), la difficulté de mise en application des concepts moteurs de l'économie reste un frein à son développement. Dans la pratique, les entrepreneurs pionniers ont dû surmonter des difficultés d'ordres organisationnels, économiques et techniques pour pouvoir mettre en œuvre une stratégie d'EC. (Cygler, 2012)

La première difficulté à la mise en place du modèle est organisationnelle. Les entrepreneurs s'organisent toujours dans un monde linéaire. Les postes des entreprises sont encore trop souvent établies sous forme de hiérarchie ce qui se reflète dans l'attribution de tâches. Or les problématiques liées à l'EC sont plus transversales, sont difficilement cloisonnables et demandent plus de coopérations entre les différents départements et une vision systémique de la stratégie de l'entreprise. De plus, il existe un déficit d'experts au lancement d'une stratégie EC. En effet, les entreprises doivent entrer dans un secteur nouveau sans précédent. Par exemple, une entreprise qui veut mettre en place une boucle fermée doit former ses équipes sur le secteur des déchets. (Adoue et Al., 2014)

En second, il existe toutes sortes de difficultés techniques telles que la réduction d'utilisation d'énergies fossiles, la séparation des matériaux, la transformation et la valorisation des flux, l'écoconception, etc. En effet, par exemple, le principe d'écoconception repose sur trois moteurs : les progrès de la recherche, les critères économiques et enfin les nouvelles réglementations plus sévères. Les industriels continuent d'améliorer leurs performances écologiques pour les raisons citées mais ils le font par petites touches et non de manière continue suivant le modèle. (Cygler, 2012)

Et finalement, il y a les freins économiques à la mise en place de l'EC. Un des avantages de l'EC est la réduction en quantités des matières premières, néanmoins, les matières premières recyclées peuvent se révéler plus coûteuses que les matières premières vierges surtout lorsque

l'entreprise manque une expertise technique sur la question. De plus, l'EC demande des investissements initiaux plus ou moins importants en R&D, *process*, intégration de nouveaux métiers, etc. Mais cette réserve est applicable dans tous les cas de recherche d'innovation qu'elle soit circulaire ou non. (Adoue et Al., 2014) Un autre frein identifié reste l'accès à l'information par le client final. En effet, il existe beaucoup de labels mais pas un spécifique pour l'écoconception, ce qui n'encourage pas spécialement l'achat d'un produit provenant d'une industrie circulaire. Cygler (2012, p 67), nous rappelle que « L'information la plus attendue concerne l'origine des matières premières du produit (52 %) avec une forte préférence pour une production locale, loin devant le besoin de connaître l'impact de ces mêmes produits sur l'environnement (28 %). »

Nous pouvons mettre en avant une dernière difficulté identifiée. Celle-ci est d'ordre macro-organisationnelle, lié aux réticences d'interactions inter-entreprises. Dans l'EC, la coopération entre acteurs d'un même territoire est fondamentale pour créer des synergies industrielles comme nous avons vu plus haut mais aussi pour créer des nouvelles expertises pour faciliter l'écoconception, etc. Cette difficulté déjà présente à part entière dans la stratégie circulaire sera analysée en complément avec les monnaies locales dans ce mémoire. (Cygler, 2012)

2.2.8 UN ENGOUEMENT THEORIQUE QUI RESTE A APPLIQUER

Les concepts liés au développement connaissent un engouement depuis ces dernières années. L'EC est un concept qui existe depuis les années 1980 et qui n'a cessé de connaître des apports d'experts du monde entier au cours des dernières années. Ce concept est en effet toujours ouvert à des modifications de pensée en fonction des innovations et des cas pratiques.

On peut à l'heure actuelle mettre en avant six concepts clefs à la mise en œuvre de l'EC :

- (1) L'écoconception
- (2) Approvisionnement durable et consommation responsable
- (3) Symbiose industrielle
- (4) Economie de la fonctionnalité
- (5) Allongement de la durée de vie du produit
- (6) Recyclage et valorisation des déchets

Les aspects positifs du modèle sont nombreux mais se répercutent à LT alors que les freins se dressent dès le début de la mise en place d'une EC ce qui amène des entrepreneurs à baisser les bras très vite. L'EC se pratique en symbiose avec son environnement. Le manque d'information sur les autres acteurs interagissant autour, s'avère être la plus grande difficulté mise en avant dans la littérature dans chacun des concepts clefs.

2.4 MONNAIES COMPLEMENTAIRES

Il existe un intérêt récent en Europe pour les monnaies alternatives soutenues par les collectivités territoriales. Cet enthousiasme s'inscrit dans l'engouement général du développement durable et des actions solidaires que nous connaissons actuellement. (Kalinowski, 2014)

2.4.1 CONTEXTE : UN NOUVEAU SOUFFLE AVEC LA CRISE DE 2008

Le contexte de la crise économique et sociale que connaît l'Europe a favorisé l'essor nouveau de monnaies locales comme une solution de nécessité. (Kalinowski, 2014) En effet, cet engouement pour les monnaies locales et complémentaires que connaît l'Europe depuis 2008 n'a pas connu d'équivalent depuis 80 ans. (Magnen, Fourel, & Meunier, 2015) La corrélation n'est pas nouvelle, par le passé, on a déjà pu voir le renouveau de monnaies locales en périodes de crises prolongées. La circulation de monnaies centrales ralentit en période de crise alors que les monnaies locales circulent en moyenne plus rapidement dans un territoire donné. Il est donc facile de comprendre la mise en circulation de monnaies régionales comme solution pour atténuer les effets d'une crise prolongée.

Les premiers exemples des monnaies alternatives modernes sont apparus avec la crise des années 30, avec le wära allemand qui durera quatre ans et le WIR suisse toujours présent. (Magnen et al. 2015) On estime en effet qu'à l'heure actuelle, plus de 20% des PME suisses ont recours à la monnaie complémentaire WIR, c'est à dire plus de 45 000 PME. (WIR, 2017)

Selon Jérôme Blanc, les monnaies complémentaires peuvent être définies comme « *un ensemble de dispositifs d'échanges de biens, de services ou de savoirs organisés par et pour des groupes humains de petite taille au moyen de l'établissement d'une monnaie interne.* » (Blanc, 2006, p. 11)

Ces monnaies sociales ne cherchent pas à remplacer les monnaies centrales mais plutôt à les compléter. Il existe une variété de terminologies employées qui reflète les objectifs visés de ces monnaies. En effet, les monnaies peuvent se décrire comme « sociales », « locales », « complémentaires » mais aussi « communautaires ». (Fare, 2011)

2.4.2 GENERATIONS DES MONNAIES COMPLEMENTAIRES

Depuis les années 1980, on constate une évolution dans les stratégies des monnaies alternatives. Dans un premier lieu, il y'a eu l'essor des monnaies de temps, ensuite on parlera des monnaies convertibles en monnaies nationales, plus tard on abordera les monnaies avec une valeur sociale et/ou environnementale ajoutée et enfin on terminera par une monnaie théorique avec grand potentiel : les monnaies carbonées. Certains auteurs ajoutent aussi une catégorie supplémentaire : les monnaies « troc » ou encore appelée *Barter* qui sont utilisées pour les échanges de biens.

2.4.2.1 Système de crédit mutuel

Ce système apparaît dans les années 1980 avec l'apparition du LETS (Local Exchange Trading System), monnaie sociale créée à Vancouver pour favoriser les échanges et les services au sein de la population. (Moatti, 2006) Ce système circule toujours à l'intérieur d'associations des pays surtout anglophones.

Une définition plus générale, il s'agit d'un système de crédit mutuel d'unité. La monnaie ne peut pas se convertir en monnaie nationale et est donc créée dans l'échange même sous forme de crédit au sein du système. La somme de tous les crédits et les « gains » est égale à zéro.

L'impact de ce système est relatif étant donné qu'il remplace soit un achat de service qui aurait sûrement eu lieu dans les environs soit un échange de coup de main traditionnel. Le total des transactions reste faible. En effet, le manque de participation de professionnels dans le système implique une offre peu diversifiée. On compte en moyenne moins d'une centaine d'adhérents. L'apport réel de ce système est social : co-voiturage ; location d'équipement ; solidarité et valorisation du travail bénévole et domestique qui sont ignorés de la comptabilité marchande. (Fare, 2012) Il existe certains systèmes de crédit mutuel où l'unité est le temps. Cette génération de monnaie s'inscrit dans une logique C2C.

2.4.2.2 Système convertible par rapport à la monnaie nationale

Dans cette nouvelle génération de monnaie complémentaire, il existe un ancrage de celle-ci par rapport à la monnaie nationale et l'émission de la monnaie sociale est garantie par des réserves en monnaie centrale. Ce système veut insérer la monnaie dans la consommation quotidienne locale et requiert donc la participation des commerçants et des entreprises locales. Ce type de monnaie diffère de la première par son champ d'action plus grand : un territoire

complet à la place de quelques adhérents. L'avantage lié à ce second type de monnaie sociale est « l'effet multiplicateur local » qui contribue à localiser et encourager les échanges locaux. (Fare, 2012) Par exemple, Torrès a comparé les effets multiplicateurs d'une injection de monnaie nationale et ceux d'une injection de « palmas », une monnaie sociale brésilienne. Les résultats sont frappants : l'effet multiplicateur local est 25% plus élevé que celui de la monnaie nationale, ce qui implique un pouvoir d'achat local 25% plus élevé sur le territoire. De plus, après l'introduction des « palmas » dans le territoire, la consommation des ménages est devenue plus locale. En effet, on reporte une évolution de 16% à 56% de la part des commerces locaux dans les dépenses globales réalisées dans le quartier. Ces résultats très positifs ont été rendus possibles grâce à la participation active des commerçants de la région qui ont aussi diversifiés leur offre. (Torrès, 2003)

Il existe deux mécanismes pour renforcer cet effet :

- (1) La monnaie fondante : La valeur de la monnaie diminue avec le temps pour encourager les utilisateurs à réinjecter la monnaie rapidement (par exemple 5% par an).
- (2) Le couplage avec le micro-crédit : Permet d'augmenter le volume des échanges tout en aidant l'offre locale à se développer. (Création de nouvelles entreprises, diversification de l'offre, etc.) (Fare, 2012)

Cette seconde génération de monnaie s'inscrit donc dans une logique d'interaction entre des consommateurs et des professionnels (B2C) ou dans une logique que de professionnels (B2B), comme par exemple la monnaie WIR en Suisse ou le RES en Belgique. (de Ghellinck, 2013)

2.4.2.3 Système à valeur ajoutée social et environnemental

Cette génération de monnaie sociale a émergé dans les années 2000, elle regroupe plusieurs objectifs séparés dans la nomenclature des autres générations et implique plusieurs types d'acteurs. Cette multiplicité des objectifs et des acteurs implique plus de difficultés techniques et plus de coûts financiers, ce qui pousse les initiatives à former des partenariats avec les collectivités locales, les entreprises ou encore les autorités. (Fare, 2012)

Un exemple emblématique de ce système est apparu dans le courant de l'année 2002 à Rotterdam, aux Pays-Bas. L'idée était de proposer une carte de fidélité récompensant les utilisateurs pour leurs activités écologiques comme par exemple : l'achat de produit

écologique, participation au tri-sélectif, etc. (Rousseaux, 2009) Le consommateur, avec ses points accumulés, peut acheter d'autres biens écologiques. On peut voir les effets pervers indirects d'une telle mesure avec la promotion d'une consommation verte. Un autre exemple intéressant est celui du SOL mis en circulation à partir de 2007 dans certaines grandes métropoles de France. Ce projet veut ajouter de la valeur sociale et environnementale à la monnaie.

Ce système s'avère être un outil de politique publique pour les collectivités territoriales pour stimuler la consommation responsable, le tri des déchets, l'utilisation des transports en commun et l'aide aux PME même l'aide sociale aux particuliers peut être donnée en monnaie locale. Par exemple, Toulouse a décidé d'allouer 30 Sols mensuelles aux chômeurs de la ville afin d'essayer d'orienter les achats de ceux-ci vers des biens plus durables, bio ou encore équitables.

Ces types de monnaies nécessitent néanmoins un investissement initial et des apports pour la maintenance du système très conséquents. Dès lors, ils restent dépendant des partenariats financiers tels que l'Union Européenne et les autorités Hollandaises qui ont soutenu l'initiative « Nu » pour un montant global de 3,6 millions d'euro. En comparaison, les résultats paraissent dérisoires par rapport aux montants investit. En effet, après un an, on comptait environ 10 000 particuliers et 100 PME qui avaient adhéré au projet « NU ». Quant au projet « Sol », il avait réussi à réunir 1 million d'euros d'investissements initiaux pour sa phase d'expérimentation alors qu'en 2011, 6675 euros de transactions avaient été payées en SOL.

Cette génération de monnaie sociale et les deux précédentes s'inscrivent dans une optique d'« éco-localisme ». (Curtis, 2003) Comme la précédente, cette monnaie est un outil pour les transactions entre les particuliers et les professionnels mais avec l'intervention d'autres parties prenantes dont les pouvoirs publics.

2.4.2.4 Monnaies-carbone

La dernière génération de monnaie veut utiliser les progrès technologiques pour internaliser les externalités négatives via des quotas de pollution ou d'émission de gaz à effet de serre. Ce système s'inspire des permis d'émission des grandes entreprises au niveau européen. Le concept est que les particuliers reçoivent une carte avec un certain quota d'unité de « carbone ». Les transactions d'énergie, d'électricité et même certains biens seraient alors

effectuées grâce à cette monnaie. Selon Seyfang, (2009) le but étant de réduire les émissions de gaz surtout dans le secteur du transport et de l'énergie qui sont les plus grands émetteurs. Les consommateurs seraient responsables de leurs quantités de « carbone » et pourraient revendre leur excédent à des particuliers en défaut.

Cette dernière génération, contrairement aux autres monnaies, ne s'inscrit pas dans une optique « éco-localisme ». En effet, pour fonctionner, ce système doit être mis en place à niveau national voire européen ou international avec l'appui des gouvernements. (Fare, 2012) Pour l'instant, il n'existe pas encore d'application à grande échelle de ce type de monnaie même si certaines associations ont décidé d'être les pionniers et décident ensemble déjà d'un plafond de carbone à respecter annuellement. C'est le cas des associations : CRAGs (Carbon Rationing Action Groups) et RSA (Royal Society for the encouragement of Arts, Manufactures and Commerce). (Thersa, 2017)

2.4.2.5 Tableau récapitulatif des caractéristiques des monnaies présentées

	Système de crédit mutuel	Système convertible p/r à la monnaie nationale	Système à valeur ajoutée social et environnementale	Monnaie carbone
Objectifs	Favoriser les échanges et les services au sein de la population.	Redynamiser les échanges locaux. Circulation plus rapide de la monnaie. Stabiliser l'économie locale.	Multiplicité des objectifs tels que : stimuler la consommation responsable, le tri des déchets, l'utilisation des transports en commun et l'aide aux PME même l'aide sociale.	Utiliser les progrès technologiques pour internaliser les externalités négatives via des quotas de pollution ou d'émission de gaz à effet de serre.
Parties prenantes	Particuliers C2C	Particuliers et professionnels C2B et B2B	Particuliers, professionnels et pouvoir public	Particuliers et pouvoir public
Convertibilité avec la monnaie nationale	Non	Oui	Pas toujours	Non
Fonte & Rédimage	Non	Possible	Non	Non
Exemples célèbres	LETS ; Minuto	WIR, RES, Le Ropi	Nu, Sol	Pas encore d'application

2.4.2.7 Articulation théorique des générations de monnaies entre-elles

Les différentes générations de monnaies démontrent qu'il existe de nombreux objectifs distincts. Comment pourraient s'articuler ces monnaies afin de délivrer une solution plus globale ? Selon Fare (2012), il est possible d'imaginer un système monétaire subsidiaire à plusieurs échelons :

- (1) Niveau des quartiers avec des monnaies sociales du premier type (banque de temps, SEL, etc.) afin de développer les liens sociaux, les échanges de services mais aussi d'information entre les habitants.
- (2) Une monnaie encourageant le développement économique soutenable au niveau régional afin d'inciter les consommateurs et les entreprises à produire et à consommer responsable.
- (3) Enfin, une monnaie carbone, au niveau national, européen ou encore international, qui aiderait la réduction des émissions de gaz à effets de serre.

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons surtout aux monnaies au niveau régional qui sont les plus probables à interagir avec les stratégies circulaires des entreprises soit par interaction B2B ou B2C. Pour rappel, ce système à valeur ajoutée sociale et environnementale a plusieurs objectifs et donc implique de nombreux acteurs ce qui pousse à former des partenariats avec les collectivités locales, les entreprises ou encore les autorités.

2.4.3 MOTIVATIONS DERRIERE LES MONNAIES REGIONALES

Il faut rappeler que l'objectif des monnaies régionales n'est pas en opposition aux monnaies nationales mais une aide supplémentaire pour rééquilibrer les échanges.

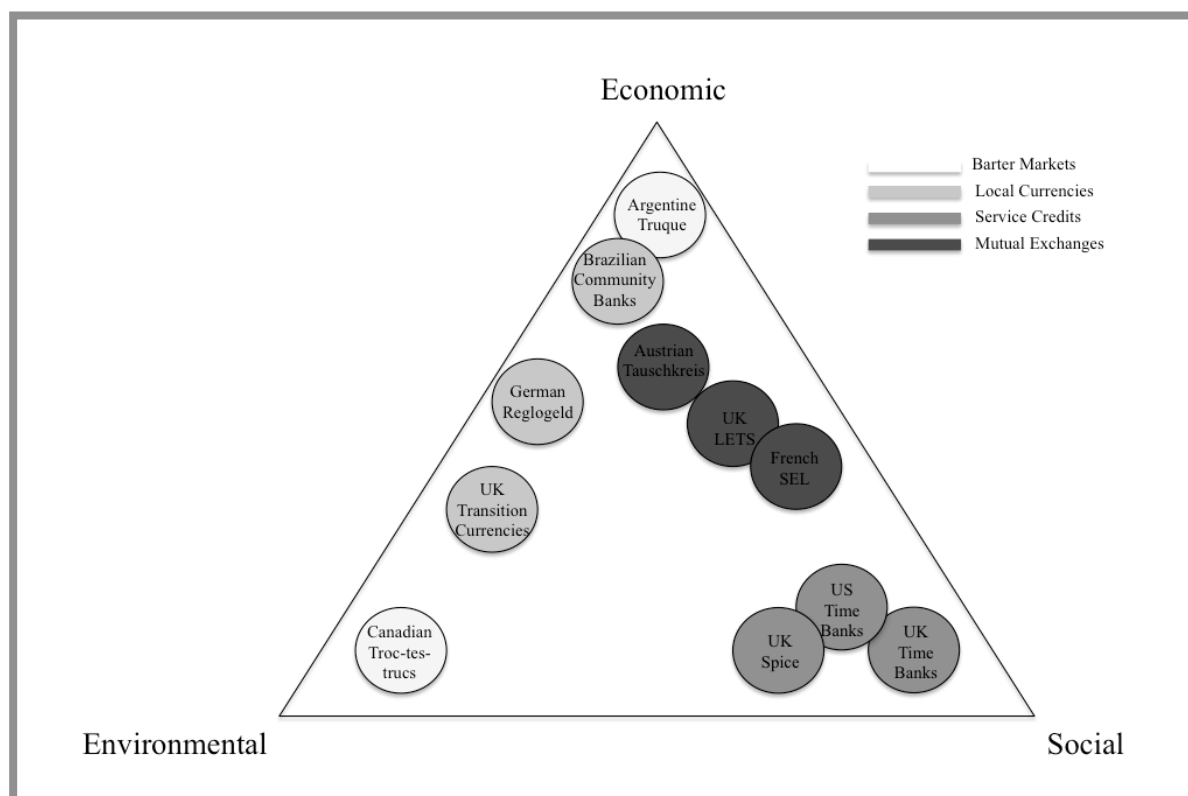


Figure 8: Les monnaies complémentaires classées en fonction de leurs tendances durables

Source: Seyfang, G., & Longhurst, N. (2013). Growing green money? Mapping community currencies for sustainable development. *Ecological Economics*, 86, 65-77

Selon les auteurs Seyfang et Longhurst (2012), les monnaies communautaires se positionnent sur un graphique à trois axes des dimensions du développement durable: l'axe environnemental, l'axe économique et l'axe social. Dans cette étude sur les monnaies communautaires, les auteurs ont analysé le positionnement de certains exemples de monnaies alternatives, les ont regroupées en fonction de leur génération² et les ont synthétisées sur le graphique ci-dessous.³ (Seyfang & Longhurst, 2013)

On peut donc résumer que la première génération de la typologie utilisée par l'auteur Fare (2012) qui inclus les *services credits* et les *mutual exchange* de la figure a un objectif principal social et un second économique. La seconde génération *local currencies* a elle, une motivation économique principale et dans une seconde mesure une motivation environnementale variant d'un projet à l'autre. En effet, comme vu plus haut, les monnaies locales de la seconde génération vont faciliter la circulation de la monnaie avec ses effets

² Service crédits appartient à la première génération avec le temps comme unité d'échange ; Mutual exchanges appartient lui aussi à la première génération évoquée ici avec le LETs comme exemple le plus connu ; Local currencies est la troisième génération ; enfin, les Barters sont les monnaies pour les échanges de biens, les trocs, dont nous n'avons pas parlé plus tôt.

³ A comprendre que le centre du triangle serait la combinaison parfaite des trois motivations.

multiplicateurs et veulent réduire leur impact sur l'écologie par la promotion d'une consommation locale. La troisième génération qui n'est pas représentée sur la figure est une complexification de la seconde génération dans le sens qu'elle veut inclure plus de paramètres et a des objectifs multiples qui sont « soutenables ». Cette génération est en théorie positionnée au milieu du triangle.

Cette modélisation de l'étude des différents types de monnaies locales permet de mettre en évidence que la monnaie locale est un outil supplémentaire afin d'atteindre les objectifs de développement durable.

Inscrit dans ce spectre de motivations, on peut citer comme exemples concrets de finalités : (Lietaer & Kennedy, 2008)

- (1) Améliorer l'autonomie régionale par rapport aux circuits de l'économie globale.
- (2) Mettre en place un système de financement qui protège des externalités négatives et de l'instabilité du système financier mondial.
- (3) Aider les PME locales à survivre en cas de crashes financiers globaux et de se développer régionalement.
- (4) Aider à la relocalisation d'emplois et de la consommation en renforçant la création de valeurs dans la région.
- (5) Soutenir la régionalisation de l'infrastructure telle que l'apport d'eau, d'électricité, des transports, etc.
- (6) Mettre en place une identité locale forte.
- (7) Accompagner un autre changement. (Exemple : les villes en transitions)

2.4.4 ARGUMENTS POUR L'INTRODUCTION DE MONNAIES REGIONALES

Selon Lietaer et Kennedy (2008), on peut mettre en évidence trois arguments résultants de différentes approches du problème pour la mise en place de monnaies locales.

- (1) Ces nouveaux systèmes monétaires régionaux s'inscrivent positivement dans le changement vers une société de l'information.
Toshiharu Kato, économiste japonais, s'est longtemps intéressé au modèle de développement de la silicone Valley et à celui de la route 128 afin de les comparer. Le modèle de la route 128 peut-être expliqué comme suit : un petit réseau de grandes entreprises qui nourrit un grand réseau de petites entreprises en étant leurs clients

principaux. De part cette comparaison, Kato a mis en évidence le défaut d'outils économiques pour comprendre les interactions entre les différents acteurs d'un système économique. En effet, les chiffres d'affaires des entreprises par exemple ne stipulent pas le nombre de transactions différentes alors que ce facteur joue une grande importance vu qu'une entreprise ayant deux ou trois gros clients est moins résistante qu'une entreprise avec le même chiffre d'affaire mais ayant une multitude de clients. Le tissu industriel japonais est calqué sur le modèle de la route 128. Kato veut démarrer un changement de dynamique pour déconcentrer et décentraliser l'économie au Japon. Toujours selon lui, le moteur de toute économie étant l'argent, la solution pour parvenir à un changement est d'introduire des monnaies régionales.

- (2) Les monnaies régionales sont plus flexibles, moins coûteuses, moins risquées et servent d'expériences pour le niveau national ou international.

Lorsque nous vivions dans une ère prévisible et contrôlable, il était pertinent de gérer les flux d'informations de manière hiérarchique. Actuellement, les experts s'accordent pour dire que nous entrons dans une nouvelle ère qui est caractérisée par des changements structurels imprévisibles, la diffusion à grande échelle de l'information et de la connaissance, l'apparition de nouveaux acteurs et des décisions décentralisées. Dès lors, les modèles mis en place à l'ère industrielle ne sont plus d'actualité et ce dans tous les domaines : politique, sociaux, physique, biologique, etc. En effet, nous connaissons une phase de complexification. La complexification de la société actuelle verra donc apparaître de nouveaux équilibres. Ceux-ci apparaîtront grâce à la capacité de réaction et d'innovation des Hommes. Et ces innovations sont plus faciles à tester à petite échelle c'est à dire au niveau des régions qui auront donc besoin d'une monnaie locale afin de bénéficier de plus de liberté d'action. (Lietaer & Kennedy, 2008)

- (3) Les problèmes de l'Europe deviennent de plus en plus complexes et demandent des solutions de plus en plus innovantes.

2.4.5 INSCRIPTION TERRITORIALE DES MONNAIES ET RELATION AVEC L'EC

Pour se développer, une monnaie doit être inscrite dans un réseau territorial. La taille de ce réseau se développera en même temps que le projet de monnaie. La notion de réseau implique une multitude de partenaires diversifiés (particuliers, professionnels, publics, secteur d'activité, etc.) pour permettre une circularité optimale de la monnaie. La monnaie servira

donc de lien social pour connecter les partenaires entre eux. De ces échanges apparaît des synergies entre les utilisateurs et permet d'entrer dans une nouvelle dynamique territoriale construite autour d'objectifs communs qui diffèrent des différents types de monnaie. En plus de ces dynamiques naturelles de réseaux, pour qu'une monnaie reste active et optimale, il faut que le réseau puisse atteindre une « masse critique » et que le mouvement reste entretenu par le groupe porteur. (Attout, et al., 2013)

Les auteurs Blanc et Fare (2010), expliquent que de part ces nombreuses interactions avec différents partenaires, les monnaies complémentaires ne sont pas, contrairement à ce qu'on pourrait penser, hors du monde marchand et politique.

2.4.6 OUTIL FACILITATEUR D'ECHANGE

Un choix monétaire est aussi un choix de société et de projet d'avenir pour la communauté. (Mayer, 2016) Il existe autant de modèle de monnaies alternatives que d'objectifs pour une communauté. Ces modèles alternatifs permettent de recentrer le rôle des monnaies sur son rôle d'outil facilitateur aux échanges. Les conséquences durables d'une monnaie alternative dépendent de ses objectifs de départ. La monnaie locale est donc bien un outil local pour favoriser l'aménagement territorial du développement durable.

2.5 JONCTION INNOVANTE ENTRE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET LES MONNAIES COMPLEMENTAIRES

Comme expliqué plus haut, l'EC est une stratégie qui doit s'inscrire dans une démarche locale. En effet, une grande partie des avantages durables (sociaux, environnementaux et économiques) du modèle de l'EC se base sur la redynamisation des territoires et une diminution des transferts longues distances de matériel. (Aurez & Georgeault, 2016)

Ainsi, Michel Aglietta propose une idée innovante à double volet sur ce sujet. Le premier est d'introduire un système de reconnaissance d'une valeur sociale au carbone évité (VSC) afin d'encourager les investissements écologiques. Le second volet est de promouvoir l'EC à l'échelle du territoire par l'introduction de monnaies locales. C'est ce second volet qui nous intéresse le plus dans ce mémoire.

2.5.1 VSC : VALEUR SOCIALE AU CARBONE EVITE

Le premier volet est une réponse au problème de financement des technologies « bas carbone ». La fixation d'une valeur sociale au carbone évité (VSC) offrirait une échelle générale pour incorporer un prix notionnel aux projets d'investissements. La VSC influencerait les décisions technologiques de quasiment tous les secteurs, en privilégiant monétairement les investissements « bas-carbone » et non pas seulement pour les secteurs de l'énergie, du transport, des nouveaux matériaux, du recyclage et la bio-agriculture. (Aglietta, 2015)

« La VSC doit être comprise comme un prix public dans le référentiel du taux d'actualisation. L'institution d'un profil d'évolution croissant de la VSC sur des périodes renouvelées de 5 ans peut combattre l'effet inhibant du taux d'actualisation sur des investissements handicapés par leur durée, leur taille et les risques plus élevés que les technologies éprouvées. La VSC évite aux pays d'être bloqués dans les technologies « sales » existantes. » (Aglietta, 2015, p. 165)

Les investissements « bas-carbone » permettent de réduire la quantité de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Sans reconnaissance monétaire, ces projets de diminution d'externalités négatives sont sous-évalués et seront délaissés pour des projets plus polluants.

L'introduction des VSC doit pouvoir non seulement quantifier la quantité de gaz à effet de serre évitée par les investissements mais aussi trouver une solution pour le financement de

ceux-ci. En effet, au vu de la crise financière de 2010, la finance traditionnelle n'est pas capable de financer la transition énergétique. Les obligations vertes ne sont pas attractives dû à l'aversion au risque accrue entraînée par cette crise. Quant à la finance climatique, elle n'est toujours pas générale vu que les permis de pollution n'existent pas au niveau international. Dès lors, il faut introduire un nouveau mode de financement pour les innovations « bas-carbone ». Afin de rediriger l'épargne vers ces investissements, il faut réussir à réduire le risque associé aux projets. La VSC permet de mettre en évidence que « l'abattement des émissions, joint aux investissements bas carbone dans tout le système productif, a une valeur monétaire croissante dans le temps. » (Aglietta, 2015, p. 167) Voir Annexe n°3 pour plus de détails sur le mode de fonctionnement des VSC. L'auteur compare l'acceptation de cette innovation monétaire à échelle mondiale, à l'acceptation progressive de l'or comme étalon monétaire universel entre les années 1873 et 1913.

2.5.2 MONNAIES LOCALES COMME OUTIL DE LA TRANSITION.

Comme vu plus haut, Aglietta (2015) soutient que sans normes financières spéciales pour orienter l'investissement, il n'y a pas d'autorégulation de la surexploitation des écosystèmes et des ressources naturelles finies. Dans cette optique, les monnaies complémentaires et l'économie circulaire se rejoignent pour créer de nouveaux systèmes productifs qui minimisent l'utilisation des ressources. L'EC augmente l'efficacité de l'allocation des ressources.

Rappelons que le concept d'EC implique de nombreuses interactions entre les parties prenantes dont les pouvoirs publics locaux. C'est à eux que revient la lourde tâche d'aménager le territoire afin d'intégrer une stratégie d'EC et de proposer un cadre pour les réseaux de coopération des collectivités territoriales, des associations de citoyens et des entreprises afin d'encourager une approche bottom-up. (Aurez & Lévy, 2013)

Dès lors, ces zones géographiques ont besoin de systèmes d'informations ouverts et continus pour évaluer les politiques mises en œuvre. Selon Michel Aglietta (2015), la monnaie en tant que « bien commun des membres d'une collectivité » est un contrat social. C'est un outil pour tisser le lien social d'une communauté et pour favoriser l'échange de biens au niveau régional. Dans cette optique, on peut plus facilement compléter que les monnaies locales et complémentaires pourraient servir d'outils pour évaluer les politiques émises par les pouvoirs publics locaux. Les paiements étant souvent des petits montants unitaires, les monnaies

locales ressemblent à un système de paiement au détail. Les monnaies locales servent dans la pratique à l'EC en densifiant les échanges dans un territoire donné.

L'économie circulaire peut donner une impulsion aux monnaies locales en ce qu'elle incite à développer la fonction de moyen d'échange en densifiant les transactions réciproques dans un territoire. Une plus grande vélocité de la monnaie peut accroître l'activité économique sur la base de flux de biens, services produits et consommés localement.

Les « monnaies locales ou complémentaires » que Michel Aglietta imagine pouvant s'articuler avec l'EC sont des monnaies convertibles du type de la seconde génération abordée plus haut dans ce mémoire. L'intégration des politiques territoriales dans les monnaies locales les classe selon Jérôme Blanc dans la troisième génération. Pour rappel, cette troisième génération, regroupe plusieurs objectifs séparés dans la nomenclature des autres générations et implique plusieurs types d'acteurs. (Blanc, 2015)

Selon Jérôme Blanc, (2015), le cadre théorique proposé par Michel Aglietta, peut se résumer à une monnaie décentralisée et territoriale complémentaire à la monnaie nationale et qui aiderait à soutenir la transition écologique de l'économie. Afin d'intégrer la circularité inter-entreprises et inter-prestataires dans les monnaies locales, il faut dépasser le rapport usager/prestataire qui s'installe avec la seconde génération. Pour ce, l'auteur met en évidence quatre étapes successives à l'introduction d'une monnaie territoriale avec comme objectif la transition écologique locale.

- (1) Assurer la parité, la convertibilité sous conditions et l'électronisation partielle de la monnaie afin de faciliter les transactions entre les entreprises.
- (2) Mettre en place des partenariats avec les collectivités locales afin d'augmenter les opportunités de circulation.
- (3) Instaurer des partenariats avec des organismes financiers locaux et solidaires afin d'encourager les opportunités de financement des dispositifs de monnaie locale.
- (4) Choisir une société coopérative d'intérêt collectif comme organisme émetteur.

La première étape est donc d'assurer la parité, un euro vaut une unité de monnaie alternative par la couverture d'une réserve d'euro équivalente à la quantité de monnaie en circulation. La convertibilité sous condition est de garantir une sortie possible contre des frais de reconversion. Ces stipulations s'inscrivent dans les feuilles de routes des monnaies de la seconde génération. Blanc (2015), ajoute une condition supplémentaire de proposer les

monnaies sous forme électronique afin d'encourager les interactions entre les entreprises, les banques et les collectivités et donc l'investissement en monnaie locale et non plus seulement la consommation. Il pense que le moyen le plus facile de transiter vers une forme électronique est de prendre avantage des innovations et de la rendre électronique via les nouveaux procédés de la téléphonie mobile. En effet, à l'heure actuelle, une grande partie de la population est équipée de Smartphone et pourrait donc utiliser cette plateforme sans équipement spécifique.

La seconde étape est d'établir des partenariats avec les collectivités locales. Depuis juillet 2014, en France, la loi ESS permet d'introduire un cadre théorique pour les titres de monnaies locales et complémentaires (TMLC). De part cette nouveauté, les monnaies locales peuvent servir à payer les services municipaux, les taxes locales, etc. Aussi, il est maintenant possible pour une commune de payer une partie des rémunérations ou des aides en monnaies locales (TMLC). Selon l'article 4 de la loi du 12 avril 1965 en Belgique, la rémunération doit être payée dans la monnaie nationale. Il est par contre possible d'octroyer un avantage extra-légal sous forme de monnaie complémentaire. Cet avantage serait défini comme de la rémunération et donc taxé comme tel (cotisations sociales et précompte professionnel). (Attout, et al., 2013) L'exemple le plus connu de partenariats avec les collectivités locales se situe à Bristol. Après la mise en circulation du Bristol Pound, le maire de la ville, intéressé par l'idée de la monnaie locale, a accepté qu'un pourcentage des taxes communales soit payé en Bristol Pound ainsi qu'une partie de son salaire personnel. Cette pratique innovante est une opportunité pour les collectivités qui pourraient utiliser les monnaies locales comme un outil de politique publique pour renforcer l'attractivité des commerçants et producteurs locaux avec tout en s'inscrivant dans une démarche écologique. Cette implication est un levier primordial pour permettre à une monnaie local de se reprendre.

La troisième phase serait d'obtenir des partenariats avec des organismes financiers locaux et solidaires. Comme expliqué dans le premier point, pour assurer une sortie possible, les responsables d'une monnaie locale doivent avoir l'équivalent en euro sur un compte. Dès lors, ils sont en contact avec une banque. Souvent, cette banque est une banque « étique », « coopérative » ou « locale ». Il faudrait établir un partenariat avec celle-ci afin qu'elle accepte de devenir un « comptoir de change » pour la monnaie locale. En effet, de nombreuses banques acceptent maintenant de servir d'intermédiaire pour des crédits municipaux, crédits coopératifs, caisse d'épargne, etc. Ce nouveau partenariat aide pour la demande de crédit en monnaie locale comme c'est déjà le cas au Brésil par exemple pour les

crédits à la consommation. Ces crédits peuvent être réalisés en engageant une partie des fonds de garantie de la monnaie locale. Il faudrait néanmoins que le fond mobilisé soit garanti par le partenaire financier principal. Rappelons bien le partenariat doit avoir lieu avec des organismes financiers qui proposent déjà des activités locales, solidaires et éthiques : comme par exemple la finance participative ; les microcrédits d'investissement, les crédits aux entreprises locales et solidaires, etc. (Blanc, 2015)

Le dernier point est d'assurer un SCIC comme organisme émetteur. En effet, toujours selon Blanc, les associations manquent de capital et ont du mal à articuler les parties prenantes dans leur structure. Les SCIC en France, sont des sociétés coopératives d'intérêt collectif et comme expliqué précédemment, depuis 2014, la loi ESS leur permet d'émettre des TMLC : titres de monnaies locales complémentaires. En effet, le SCIC a plus de capacités à regrouper dans son capital des parties prenantes variées dont les collectivités publiques, les salariés, les usagers particuliers, les prestataires professionnels, partenaires financiers. (Blanc, 2015) Un dernier point important est que le SCIC de par sa nature assure l'intérêt collectif général ce qui coïncide avec les valeurs des monnaies locales. En Belgique, ce statut se rapproche du SFS. En effet, tous deux intègrent les notions de multi sociétariat, de processus de décision démocratique et de rapport particulier au territoire dans leurs définitions. (Saw-B, 2012)

Le résumé des quatre étapes proposées par J. Blanc ci-dessus est une base solide pour la construction d'organisations monétaires locales, complémentaires aux monnaies nationales et mise en place pour assurer la transition écologique de l'économie. Il reste néanmoins à ajouter la dimension de financement d'investissement écologique de grande ampleur et pour les particuliers afin que la circularité de la monnaie locale soit optimale. Apparaît très vite, l'importance des politiques publiques d'investissement dans notre schéma pour l'investissement en matériel et procédés plus écologiques et de circuit court, en énergie renouvelable, rénovation thermique, etc. « Les monnaies locales peuvent être utilisées comme complément et bonification de financements en euros, sous la forme de crédits ou de subventions, pour entreprises et pour ménages. » (Blanc, 2015, p. 179) Attention que les monnaies locales ne peuvent pas être utilisées dans des projets qui juxtaposent plusieurs territoires. Ce second palier est fortement lié aux choix des politiques. (Blanc, 2015)

Un dernier étage peut être mis en place pour joindre la théorie des VSC aux monnaies locales. Cet étage propose de mettre en place un plan européen ou international visant à valoriser le carbone évité. Concrètement, Monsieur Blanc propose une conversion d'une partie des fonds

« bas-carbone » en monnaie locale afin de répondre au besoin local. La définition des VSC de Monsieur Aglietta est innovante. Celle-ci, en effet, sert d'actif en contrepartie de laquelle de la monnaie est créée. « Autrement dit, la monnaie locale créée en contrepartie de la territorialisation d'actifs carbone n'a pas pour contrepartie des euros, par définition. La reconversion en euros de la monnaie locale émise doit donc être réalisée désormais auprès de banques capables d'émettre des euros sur la base d'actifs carbone. » (Blanc, 2015, p. 180)

2.6 NOUVEAUX CHAMPS D'ACTION POSSIBLE

De part cette analyse de la littérature, nous pouvons mieux comprendre les liens entre les concepts de développement durable, d'économie circulaire et de monnaies locales. En effet, on peut résumer que l'économie circulaire est un outil pour atteindre les piliers d'économies et d'écologies alors que la monnaie locale est un outil qui aide le développement social, écologique et économique d'un territoire. On s'est aussi rendu compte que les initiatives du développement durable étaient plus faciles à mettre en place à l'échelle du territoire et que l'écosystème de ce territoire va influencer les solutions mises en place.

Le plan d'action proposé par Aglietta et amélioré par Blanc est innovateur et ouvre un nouveau champ des possibles pour les monnaies locales en lien avec l'économie circulaire. Il n'empêche que l'application de ce plan reste difficile au vu de l'implication politique nécessaire et des interactions entre les acteurs à l'échelle macroéconomie spécialement pour le premier volet avec l'idée des VSC. Tout au long de cette recherche de littérature, il est apparu que la notion de réseau et les liens entre les parties prenantes étaient primordiaux pour le succès des initiatives.

3 METHODOLOGIE

3.1 RECHERCHE QUALITATIVE

Il existe deux approches distinctes pour appréhender un travail de recherche : la méthode qualitative et la méthode quantitative. La méthode quantitative se base sur la collecte de donnée primaire auprès d'un échantillon de répondants assez grand pour qu'il puisse être représentatif de la population. Cette première méthode est souvent utilisée lors de démarches hypothético-déductives, c'est à dire lorsque les chercheurs analysent les données récoltées selon des méthodes statistiques afin de tester leurs hypothèses de départ. (Black, 1999) Ce mémoire étant un mémoire exploratoire, la méthode de recherche choisie est la méthode qualitative. En effet, cette approche est un processus itératif et continu qui permet une approche nuancée par une évaluation des causalités d'une problématique. Elle envisage les explications rivales en collectant les significations que les personnes attachent aux événements, aux processus et aux structures. Cette approche qualitative prône une contextualisation de la situation analysée et une explication de fond. Néanmoins, une approche qualitative ne peut pas être dissociée de son objectif poursuivi, de son mode de collecte des données et du type d'analyse effectué. (Thiétard, 2007) (Miles & Huberman, 1994)

3.2 COLLECTE DE DONNEES

Selon Quivy et Van Campenhoudt, (1995) il existe trois objectifs à l'utilisation d'entretiens comme données primaires :

- (1) Analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements ;
- (2) Analyser un problème précis avec les enjeux, les interactions entre les acteurs, les différents points de vue, etc.
- (3) Reconstruire un processus d'action ou d'évènements passés.

Dans notre cas, le recueil de données primaires qualitatives avait pour objectif d'analyser le problème précis d'articulation entre les monnaies locales et l'économie circulaire en s'intéressant sur les interactions entre les acteurs du terrain et leurs perceptions de la problématique.

Il existe trois modes d'intervention en entretien qui dépendent du type de recherche de mémoire. L'entretien non-directif laisse la totale liberté au répondant de structurer lui-même sa pensée. Lors d'un entretien directif, le chercheur, au contraire, essaye d'éliminer les déviations naturelles du répondant et de s'en tenir à la définition préalable de l'objet d'étude. (Grawitz, 1990) L'entretien semi-directif se situe entre ces deux extrêmes, une position paradoxale où malgré l'élaboration d'un cadre strict préalable, le chercheur tente de favoriser des réponses libres chez l'interviewé. (Ruquoy, 1995)

Les auteurs Ghiglione et Matalon (1978), ont résumé le meilleur outil à utiliser en fonction du type de la recherche sous forme de tableau :

Entretien de recherche	Non directif	Semi-directif	Directif
Exploration	x		
Approfondissement	x	x	
Vérification		x	x

Ce mémoire est un mémoire qui approfondi une piste d'exploration déjà traitée dans la littérature scientifique, nous avons donc choisis de travailler selon le mode d'intervention semi-directif lors de nos entretiens.

Pour un entretien semi-directif, il faut élaborer un guide d'entretien qui liste les thèmes importants à aborder. Ces thèmes ne doivent pas être abordés dans un ordre précis et les questions seront formulées au moment même de l'interview de manière la plus ouverte possible. (Quivy & Van Campenhoudt, 1995) Nous avons choisi cinq thèmes principaux à aborder lors de nos entretiens :

- (1) Les réseaux préexistants
- (2) Les 3C : Communication, coordination et concertation
- (3) Les connaissances
- (4) Les motivations
- (5) La culture professionnelle

Ces thèmes généraux doivent nous permettre de répondre à nos questions de recherche élaborées en première partie, qui sont pour rappel:

QR1 : Quelles sont les motivations derrière l'EC et les monnaies locales?

QR2 : Les acteurs connaissant les monnaies locales sont-ils sensibilisés à l'EC et inversement, les acteurs connaissant l'EC sont-ils informés des monnaies locales ?

QR3 : Quelles sont les images renvoyées par les deux alternatives économiques (Monnaie locale et EC) ?

QR 4 : Quelles sont les cultures professionnelles associées à l'EC et aux monnaies locales ?

QR 5 : Quelle est la volonté des acteurs et leurs implications ?

Le Guide d'entretien complet utilisé pour nos entretiens peut être trouvé en Annexe n°5. Le mode d'entretien étant semi-directif, les deux, trois premières interviews pourront apporter des éléments nouveaux de réflexion et ainsi aiguiller la recherche d'informations pour les suivants. (Maroy, 1995)

« Dans les études qualitatives, on interroge un nombre limité de personnes. La question de la représentativité au sens statistique du terme ne se pose donc pas. Le critère qui détermine la valeur de l'échantillon devient son adéquation avec les objectifs de recherche en prenant comme principe de diversifier les personnes interrogées et vérifiant qu'aucune situation importante n'a été oubliée » (Ruquoy, 1995, p. 72).

Les personnes interrogées sont donc des acteurs d'économie circulaire ou des monnaies locales. Nous voulions contacter des experts dans le sens d'organisation « porte-parole » pour des groupes d'acteurs qui sont affectés par la problématique. Selon la grille d'analyse des parties prenantes de Gawler et Gloder (2005) ci-dessous, les parties prenantes les plus affectées par un changement sont d'une part, les départements des gouvernements et les ONG qui ont beaucoup d'influence et d'autre part, les communautés locales. (Figure 9)

Sous le premier groupe qui « dialogue », nous avons contacté :

- (1) Le Ministère de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable
- (2) Idea – Intercommunale
- (3) ADL : Agence de développement local
- (4) AEI
- (5) Pôle de compétitivité GreenWin

Ces dernières sont toutes des initiatives descendantes des politiques et en lien avec notre problématique.

Dans le deuxième groupe qu'il faut « consulter » selon la grille d'analyse ci-dessus, nous avons contacté :

- (1) Le Ropi
- (2) Financité
- (3) UWE
- (4) Wavre en Transition

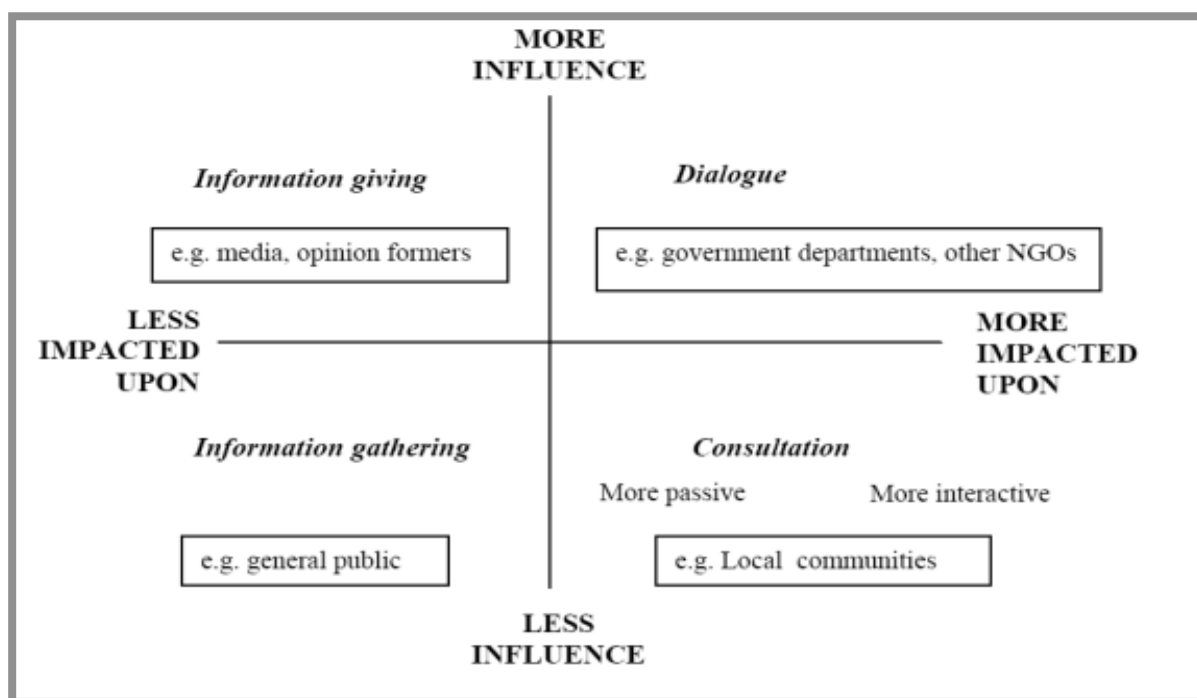


Figure 9 : Grille d'analyse des Stakeholders

Source : Gawler, M., & Golder, B. (2005). Cross-Cutting Tool Stakeholder Analysis - Resources for Implementing the WWF Standards. WWF. Foundations of Success.

Ces initiatives sont des initiatives ascendantes d'EC ou de monnaies locales. En plus, nous avons contacté La Ruche Qui Dit Oui (LRQDO), qui nous semblait être un exemple de business model qui pourrait être confronté à notre problématique. Un tableau récapitulatif des entretiens peut être trouvé en Annexe n°6.

3.3 ANALYSE DE DONNEES

L'objectif de notre analyse qualitative est, comme mentionné plus haut, d'analyser un problème précis d'articulation entre les monnaies locales et l'économie circulaire par la compréhension des enjeux, des interactions et des différents points de vue des acteurs. Pour ce, après le recueil des interviews, il faut détacher les parties pertinentes et les regrouper par thèmes. Une fois ces thèmes établis, il faut les comparer verticalement (les catégories entre-elles) et horizontalement (entre les unités d'analyse) pour pouvoir analyser les liens entre ces thèmes. Cette description des catégories et l'analyse des liens verticaux et horizontaux entre elles seront le corps de l'analyse qualitative. (Miles & Huberman, 1994)

L'analyse qualitative implique un aller-retour constant entre la théorie et l'analyse de données afin de développer un schéma théorique plutôt que de valider une théorie existante. (Maroy, 1995) Les auteurs Miles et Huberman (1994), ont synthétisé les activités de cet exercice itératif et continu ci-dessous.

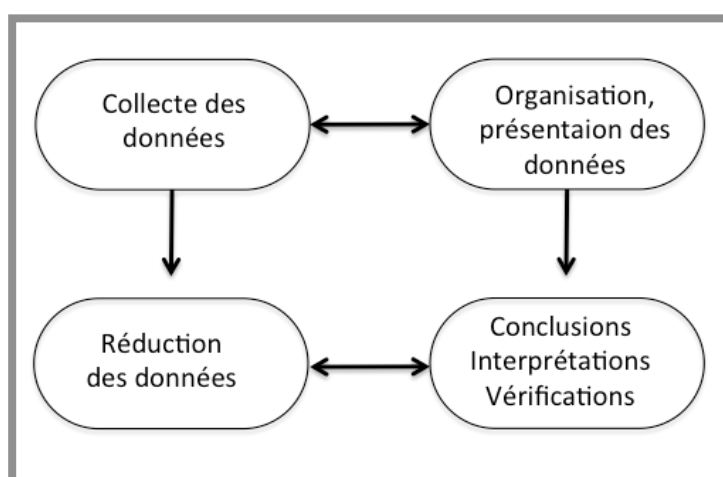


Figure 10 : Exercices itératif de l'analyse qualitative

Source : Miles, M.-B., & Huberman, A.-M. (1994). *Qualitative Data Analysis* (éd. 2). Thousand Oaks: Sage Publications.

Durant ce travail d'analyse, il faut rester vigilant par rapport à trois biais d'analyse potentiels :

Le biais totalisant qui consiste à sur-interpréter les données, le biais indigène qui consiste à perdre sa neutralité et à se laisser emporter par les explications des intervenants et le biais élitiste qui arrive lorsqu'on accorde plus d'importance aux explications des intervenants importants et hauts placés. (Miles & Huberman, 1994)

4 PRESENTATION DU TERRAIN D'ENQUETE

4.1 CADRE DE LA SITUATION DES MONNAIES LOCALES ET DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN BELGIQUE

Afin de mieux saisir le sens de l'analyse, nous nous attarderons brièvement sur la situation actuelle des monnaies locales et de l'économie circulaire en Belgique.

4.1.1 UN CADRE QUI S'AMELIORE, DES RESULTATS PEU MESURABLES

Le gouvernement wallon a débloqué 330 millions d'euros en 2015 pour NEXT, le programme qui soutient les initiatives circulaires en Wallonie. (RTBF, 2015) « *Le programme NEXT est chargé d'assurer le déploiement structuré, global et cohérent de l'économie circulaire sur le territoire wallon afin d'y favoriser notamment l'optimisation et la bonne gestion des ressources.* » (Economie Circulaire: NEXT, 2016) Ce soutien se décline sous trois formes : (1) aide aux entreprises ; (2) formation et sensibilisation ; (3) ancrage à l'international. (Cellule Environnement - UWE, 2017)

L'application des choix stratégiques pris au niveau fédéral ou régional commence à se ressentir sur le terrain en Wallonie. En effet, les aides aux entreprises et les centres de formations, les intercommunales ont très souvent un volet d'économie circulaire. On peut notamment citer le CPCP, IDEA, l'AEI, EcoCir, etc. De plus, les clusters ou les pôles d'activités aussi se positionnent favorablement par rapport à l'économie circulaire : Le cluster TWEED, le pôle d'activité GreenWin, Cap2020, etc. Et finalement, il existe de nombreuses associations et fédérations qui ont instauré des stratégies ascendances d'économie circulaire telles que la fédération Go4Circle, la fondation pour les générations futures, l'UWE et sa cellule environnement, etc. Il existe donc un tissu dense de ressources pour les entreprises ou les initiatives citoyennes afin de les aider à se lancer dans une démarche d'économie circulaire.

Néanmoins, il reste difficile de pouvoir mesurer l'étendue de la démarche car les entreprises ne communiquent pas toujours à ce propos et il n'a toujours pas de rapport officiel sur la question.

4.1.2 LES MONNAIES LOCALES ONT LA COTE

En Belgique, le terme de monnaie locale n'est pas reconnu et faute d'un cadre légal adapté, ces monnaies sont toujours associées à des « bons de soutien à l'économie locale » qui englobe aussi les bons de réductions des grandes surfaces. En 2016, six monnaies citoyennes peuvent être décrites comme installées et en circulation en Wallonie : L'Epi Lorrain à Virton, le Valeureux à Liège, les Blés à Grez-Doiceau, le Talent à Ottignies et Louvain-La-Neuve, le volti à Rocherfort-Ciney-Marche et la Minuto en Belgique francophone. A cela, on peut ajouter cinq autres projets reconnus en phase d'élaboration ou d'introduction : le Lumsou à Namur, l'Orno à Gembloux, le Solàtoi à Ath, le Sous-rire à Malmédy et le Ropi à Mons. Une carte des initiatives de monnaies citoyenne en Wallonie peut être trouvée en Annexe n°4. Au total, en Belgique, l'équivalent de 75 000 euros est en circulation sous forme de monnaies alternatives et le réseau contient plus de 355 prestataires. Ces monnaies soutenues par Financité émergent d'initiatives citoyennes. (Financité, 2017)

Mais en plus de ces monnaies citoyennes, il existe une monnaie alternative qui se concentre sur les entreprises en proposant des transactions B2B: le RES. Cette monnaie a été fondée en 1996 à Louvain et compte actuellement plus de 5000 petites et moyennes entreprises membres et plus de 10 000 utilisateurs particuliers. Depuis 2004, l'organisation propose aussi des transactions B2C. Cette monnaie électronique est caractérisée par un taux d'intérêt nul, une parité avec l'euro et est active dans tous les secteurs. *« Le RES fonctionne comme une banque, mais avec une monnaie différente. A l'ouverture de votre compte RES, vous recevez une carte de paiement RES ainsi que l'accès à votre compte RES en ligne. De plus, vous bénéficiez d'un crédit de caisse de base de 2000 RES gratuit et sans intérêt. »* (RES, 2017)

En 2016, le RES a totalisé 42.768.356,49 RES en transaction d'achat, ce qui représente une augmentation de 16,5% par rapport à l'année précédente.

Le phénomène des monnaies locales étant assez récent en Belgique, il n'existe pas encore à ce jour d'étude d'impact sur l'influence des monnaies complémentaires sur l'économie locale ou le tissu social d'une région.

4.2 PRESENTATION DES SERVICES DES EXPERTS INTERROGES

4.2.1 *MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

Ce ministère est dirigé par la ministre Marie Christine Marghem et est en charge de trois compétences au niveau fédéral:

- (1) L'énergie
- (2) L'environnement
- (3) Le développement durable

Selon le site Belgium.be, les compétences des autorités fédérales concernent tout ce qui est dans l'intérêt général de la population Belge et aussi se doit d'assurer la continuité des engagements de la Belgique vis à vis des acteurs internationaux tel que l'OTAN, l'Union Européenne, etc. (Belgium.be, 2017) Les personnes rencontrées du ministère sont : Madame Sokolowski, la responsable de la cellule développement durable et environnement et Monsieur Blondiaux, conseillé en Economie Circulaire.

4.2.2 *LE ROPI*

Le Ropi est la monnaie complémentaire et locale de Mons. La charte du Ropi s'engage dans un triple objectif :

- (1) Relocaliser l'économie afin de se préparer aux défis environnementaux futurs.
- (2) Replacer le citoyen au centre des débats et des prises de décisions liées aux questions financières, monétaires et des processus de production.
- (3) Proposer une alternative à la monnaie européenne qui génère des inégalités sociales.

Cette monnaie est utilisée par les petites structures et les commerces de proximités, ils sont au nombre de 13 membres officiels. (Le Ropi, 2017) L'entretien a eu lieu avec Monsieur Nicolas Meunier, responsable de la communication au sein de l'ASBL Le Ropi.

4.2.3 *LA RUCHE QUI DIT OUI*

La Ruche qui dit oui est un service en ligne pour permettre aux producteurs locaux et aux consommateurs de s'organiser en réseau afin de favoriser les circuits courts et de supprimer les intermédiaires. Les objectifs clefs de la démarche sont :

- (1) « Soutenir l'agriculture fermière et l'artisanat local
- (2) Créer les outils pour donner aux citoyens les moyens de produire, distribuer et consommer de façon plus juste et plus durable.
- (3) Recréer des liens sociaux autour de l'alimentation
- (4) Donner accès à une alimentation locale de qualité au plus grand nombre
- (5) Accompagner la transition écologique en relocalisant les productions
- (6) Favoriser les échanges d'idées et de savoirs autour du monde agricole et de l'alimentation. » (Nos valeurs & missions, 2017)

La Ruche Qui Dit Oui compte plus de 130 salariés dans la maison mère, plus de 1000 ruches ouvertes à travers huit pays en Europe et compte 180 000 clients actifs. (La Ruche Qui Dit Oui, 2017) L'interlocutrice rencontrée est Madame Régine Meulenysen, Porte-Parole du réseau LRQDO – Wallonie.

4.2.4 *UNION WALLONNE DES ENTREPRISES*

L'union wallonne des entreprises est une fédération intersectorielle privée. Les moyens de l'organisation proviennent des cotisations de ses membres. A l'heure actuelle, la fédération compte à peu près 6000 membres et englobe 22 fédérations sectorielles adhérentes. Elle est le porte-parole officiel des entreprises : industrielles, commerciales et de services, de toutes tailles, implantées en Wallonie. Sa mission est de « promouvoir et soutenir l'entreprise, moteur du bien-être économique et social de la région » (Le réseau professionnel le plus influent en Wallonie, 2017) Les interlocuteurs rencontrés sont : Madame Montante, responsable de la cellule Parcs d'activités durables et Monsieur Cappellin, Responsable de la cellule environnement de l'UWE.

4.2.5 *FINANCITE*

L'association Financité est un réseau pluraliste réparti en trois collèges qui prône pour une finance responsable et citoyenne par des actions de sensibilisation et de solidarité. Ses actions visent cinq objectifs principaux :

- (1) « Rendre le système financier responsable pour l'empêcher de nuire ;
- (2) Allouer les actifs de manière responsable ;
- (3) Permettre l'accès et l'utilisation des produits et services financiers qui soient adaptés aux besoins de chacun ;
- (4) Soutenir des projets citoyens d'économie alternative ;
- (5) Améliorer la responsabilité des acteurs. » (Réseau Financité, 2016, p. 2)

Les actions de Financité peuvent être séparées en deux groupes : (1) les formations continues et la sensibilisation à destination des citoyens ; (2) aide à la mise en place d'action de finance durable à destination des professionnels. (Financité, 2017) La personne rencontrée est Didier Palange, animateur régional de la zone Namur-Hainaut.

4.2.6 *WAVRE EN TRANSITION*

Wavre en transition est un mouvement issu des initiatives en transitions qui rassemble les citoyens pour proposer des solutions locales aux défis du développement durable. Concrètement, Wavre en transition agit sur cinq thématiques : (1) l'alimentation ; (2) le commerce ; (3) l'éducation ; (4) l'habitat et (5) la mobilité. De ces thématiques, l'initiative travaille sur plusieurs projets tel que les frigos Solidaires ; Repair café ; Wavre vers le zéro déchet ; une monnaie locale, etc. (Notre Initiative de transition, 2017)

C'est donc un mouvement citoyen qui rassemble et qui propose des solutions imbriquées et en synergies les unes avec les autres.

4.2.7 *IDEA*

IDEA est une intercommunale de développement économique et d'aménagement du cœur du Hainaut. Elle fournit des services à trois niveaux : (1) accompagnement et conseils pour les entreprises TPE ou PME du Hainaut ; (2) mise en œuvre de projets structurants en matière de développement économique et aménagement du territoire pour les communes ; (3) conception et de l'exploitation d'infrastructures offrant un cadre de vie de qualité, notamment en matière d'épuration des eaux usées, de lutte contre les inondations, etc. pour les citoyens. Tous ces services sont multisectoriels et vise un développement territorial durable. (IDEA , 2017)

4.2.8 POLE DE COMPETITIVITE GREENWIN

GreenWin est un pôle de compétitivité wallon. Les pôles de compétitivité en Wallonie existent depuis 2005 et sont des outils complémentaires aux clusters. En effet, le service public de Wallonie différencie les deux comme suit : « *Les Réseaux d'entreprises (Clusters) sont financés pour développer l'animation économique et favoriser les partenariats innovants, qu'ils soient de nature industrielle, commerciale ou technologique, les Pôles de Compétitivité sont essentiellement soutenus pour la réalisation de projets d'investissements, de R&D ou de formation en phase avec la stratégie de positionnement compétitif qu'ils ont eux mêmes définis.* » (Service public de Wallonie, 2013, p. 1)

GreenWin est le pôle de compétitivité de la chimie verte et des matériaux durables, il compte 125 membres dont 90 entreprises, 15 centres de recherche industrielle et bénéficie d'un contact privilégié avec les universités. GreenWin veut soutenir l'innovation, favoriser la collaboration autour de projets communs avec comme objectifs de renforcer le tissu industriel des technologies environnementales wallonnes. Pour atteindre ces objectifs, le pôle d'activité se concentre sur trois actions : (1) l'amélioration du cycle de vie des produits par l'économie de matière et d'énergie ; (2) le recyclage et (3) l'utilisation de ressources renouvelables. (Un pôle de compétitivité Wallon, 2017)

4.2.9 ADL : AGENCE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

Les ADL sont des agences locales wallonnes qui mettent en réseaux les différents acteurs (public, privé et associatif) de leurs régions afin de développer des projets transversaux créateurs d'activités économiques et d'emplois. Selon leur site internet, les missions des ADL consistent à:

- (1) diagnostiquer les atouts et les faiblesses de son territoire
- (2) établir un plan stratégique de développement économique durable
- (3) définir les actions à mener et se donner les moyens de les évaluer
- (4) réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi
- (5) susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions
- (6) accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles
- (7) stimuler des réseaux au service de l'entreprenariat
- (8) mettre en évidence les ressources et le savoir-faire (Agence de développement local, 2017)

4.2.10 L'AGENCE POUR L'ENTREPRISE ET L'INNOVATION (AEI)

L'AEI est un centre qui veut répondre aux besoins des entreprises en proposant ses services pour la création d'entreprises, pour l'introduction de nouveaux modèles économiques. L'expertise pour les modèles économiques innovants inclus : (1) Les circuits-court ; (2) L'économie circulaire ; (3) L'intelligence stratégique et (4) L'économie sociale, coopérative et solidaire. Sur la thématique de l'économie circulaire, AEI travaille en partenariat avec le programme NEXT. (Un soutien aux nouveaux modèles économiques, 2017)

5 RESULTATS

De part l'analyse des parties pertinentes des entretiens et du codage de celle-ci, il est apparu une sixième catégorie qui s'ajoute à nos cinq thématiques identifiées et abordées avec les personnes interrogées. Cette catégorie supplémentaire qui a souvent été citée par les intervenants concerne le rôle de la politique sur notre problématique.

Les six catégories présentées sont donc : les réseaux préexistants, les 3C : Communication, coordination et concertation, les connaissances, les motivations, la culture professionnelle et la politique

Il est possible de résumer nos données sous forme de tableau à deux entrées, comme ci-dessous :

	Les réseaux préexistants	Les 3C	Connaissances	Motivations	Culture professionnelle	Politique
E1 : Ministère						
E2 : Le Ropi						
....						

Nous allons procéder à l'analyse des interviews selon deux axes:

(1) L'axe horizontal :

La première analyse porte sur les articulations internes entre les six catégories. C'est à dire que nous allons analyser les relations entre les catégories pour la situation d'un même intervenant.

(2) L'axe vertical

Dans un second temps, nous analyserons les points de vue des tous les interrogés sur les mêmes catégories pour mettre en évidence les convergences et divergences d'opinion. Tous les entretiens sont repris dans les annexes 7 à 17.

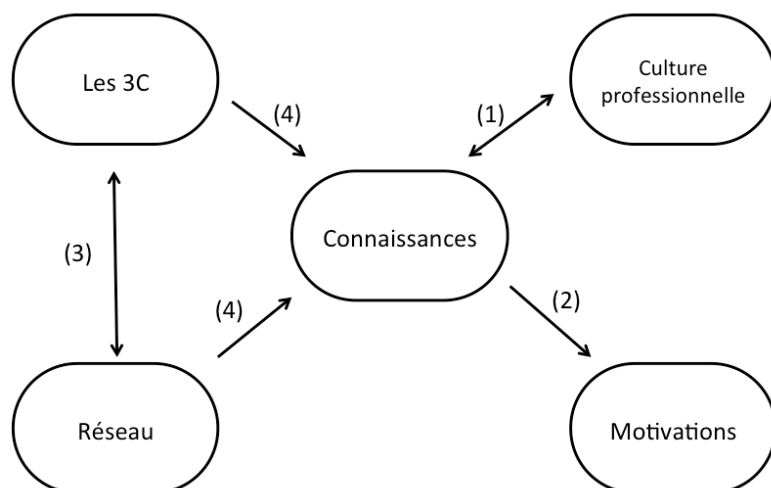
5.1 ANALYSE SELON L'AXE HORIZONTAL

Nous avons fait le choix de détailler notre analyse pour deux des dix entretiens en raison du caractère complet ou représentatif des arguments énoncés.

5.1.1 FINANCITE

Les réseaux préexistants	Les 3C	Connaissances	Motivations	Culture professionnelle	Politique
<p>Réseau facilitateur entre les monnaies locales :</p> <p>« ASBL qui se veut de mettre en réseau, justement les gens et à la fois les ASBL avec pour objectif de favoriser une finance responsable et solidaire »</p>	<p>Les 3C</p> <p>Coordination : « un de nos rôles, c'est de soutenir les énergies naissantes pour favoriser l'échange de formation et d'information »</p> <p>Communication :</p> <p>« séance d'information pour le public dans les villes ou les monnaies locales veulent s'implanter »</p> <p>Coopération :</p> <p>« on travaille y compris avec banquiers pour leurs expliquer que les placements éthiques peuvent être rentables et expliquer que les gens sont de plus en plus demandeur de ce type de placement. Une des particularités de Financité, c'est qu'on n'est pas du tout dans une approche de front avec les banques. »</p>	<p>Organisme d'éducation permanente</p> <p>« informer les gens, via des formations, des ateliers, des ciné-débats, etc. »</p> <p>Information et formation des professionnels.</p>	<p>« Considérer les monnaies locales comme un outil [...] pour remettre la relation entre les gens dans une logique durable plutôt que dans une relation économique. »</p> <p>Rompre la</p> <p>« monoculture de l'argent »</p> <p>Pour les utilisateurs : Acheter local</p> <p>« récupérer un peu de sécurité et savoir qui l'a fait, quand et comment »</p> <p>« l'origine de leurs achats et sur les conditions NDLR : des employés »</p>	<p>ASBL : « entité sous contrôle si tout le monde joue le jeu. Ce qu'on essaye de faire dans les monnaies citoyennes c'est justement dire au gens qu'on est tous des experts et que c'est à nous de poser des questions sur ce qu'il se passe à droite à gauche, d'avoir un contrôle serein, positif qui persiste et qui garanti que les choses tournent bien. »</p> <p>Equipe : « ne dépasse pas la quinzaine de gens hyper actifs qui se voient 2-3 fois par mois avec un deuxième noyaux autour qui sont moins impliqués mais qu'on peut appeler »</p>	<p>Pas de donnée récoltée sur ce thème.</p>

De part l'analyse interne de l'articulation entre les catégories analysées, nous pouvons mettre en avant un schéma explicatif :



Les relations entre les catégories sont expliquées par l'articulation des différentes entités de Financité.

- (1) Il existe une double relation entre la culture professionnelle et les connaissances en matière de monnaie locale. En effet, les initiatives citoyennes de ML émanent d'organismes ayant un statut d'ASBL. Les membres actifs sont donc des personnes sans qualification préalable spécifique et qui apprennent en permanence pour améliorer leur initiative.
- (2) Une sensibilisation en amont auprès de la population ou des commerçants, les incite à utiliser les monnaies locales. De même l'aide apportée par Financité aux groupes porteurs facilite la mise en application du projet.
- (3) Le réseau et les 3C sont des catégories liées. Sans la mise en place effective d'une réelle communication, d'une collaboration et d'une coopération, les réseaux ne fonctionnent pas.
- (4) Le réseau Financité permet d'entretenir, d'échanger et de diffuser des connaissances auprès des groupes porteurs de monnaie locale.

La disposition du schéma explicatif est explicite : les connaissances sont au cœur de l'articulation des initiatives des monnaies citoyennes.

5.1.3 IDEA

Les réseaux préexistants	Les 3C	Connaissances	Motivations	Culture professionnelle	Politique
<p>Voir Figure 11. Réseau qui a été créé pour le projet « Territoire cœur du Hainaut » Réseau informel : « de ma participation à des conférences, à des colloques et à des événements, je crée aussi un réseau » « pour ne pas rester cloisonné au niveau du territoire, nous avons créé un réseau avec la France aussi. »</p>	<p>Coopération « Echange de bonnes pratiques, bonnes expériences, de savoir. Ce n'est pas pour travailler sur un projet spécifique mais vraiment pour échanger sur l'approche de terrain. » Coordination « L'EC devient tellement à la mode et il y a tellement d'acteurs qui s'y mettent que pour les entreprises, il y a un flou. Il manque de la coordination et de gouvernance au niveau régional. » « Il y a des réunions de coordination entre les différentes entités régionales »</p>	<p>« On a des bons centres de recherche, des bonnes universités » « Dans le dispositif mis en place par la LME et l'AEI, notre rôle est de sensibiliser et d'accompagner les entreprises »</p>	<p>« La première motivation ce sont les nouvelles débouchées économique, ça c'est sûr. Diversifier ses activités. L'image de marque et aussi moins fréquemment, la responsabilité sociale, RSE. Ce sont les quatre points majeurs. »</p>	<p>Initiative descendante du gouvernement Wallon</p>	<p>« Il y a un problème d'intérêts individuels des ministres » « Vu que ça vient de changer, c'est délicat mais bon, avant, le ministre de l'économie faisait son programme de l'EC et le ministre de l'environnement et du développement durable faisait ça aussi. Le problème dans les politiques wallonnes c'est qu'il y a des doublons au niveau de l'économie circulaire et donc ça a un impact négatif en terme d'efficience sur les actions de terrain. »</p>

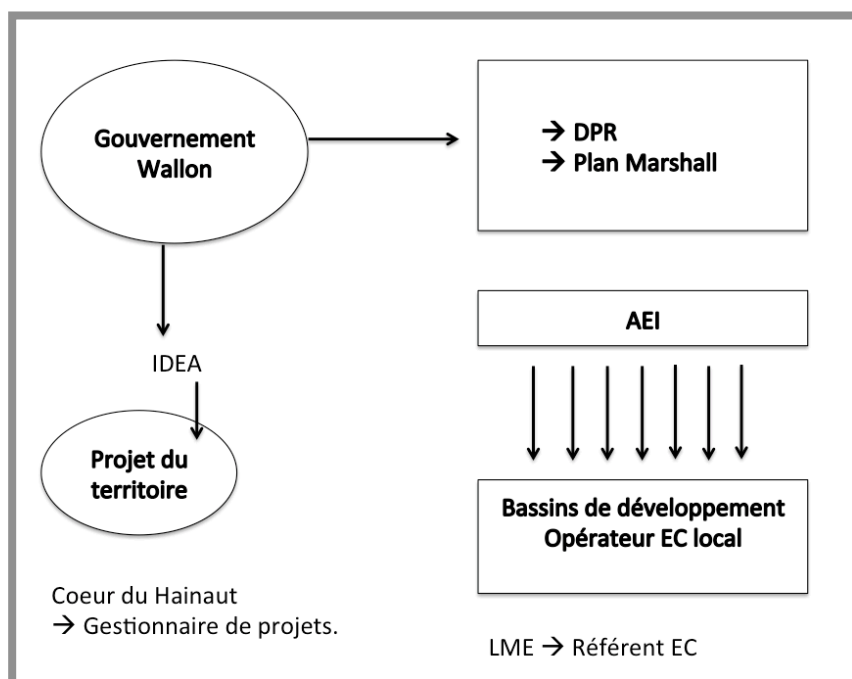
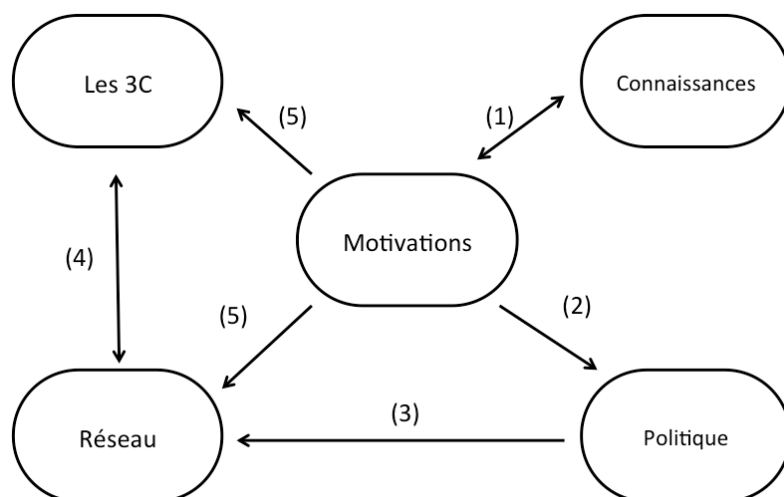


Figure 11 : Représentation du réseau officiel d'IDEA et de la LME pour l'EC. (E7)

L'analyse interne de l'articulation entre les catégories analysées permet de mettre en avant un schéma explicatif.



L'entretien avec IDEA place les motivations des entreprises comme l'élément clef pour la mise en application de l'EC.

- (1) Il existe une double relation entre les motivations à mettre en place une stratégie d'EC et les connaissances des entreprises sur l'EC. En effet, si les entreprises ont dans un premier temps une motivation de débouchés économiques que l'EC peut obtenir, celles-ci doivent avoir une démarche proactive et se renseigner sur l'EC.

neEt inversement, une sensibilisation à l'EC peut permettre aux entreprises de comprendre en quoi le concept peut servir à se diversifier ou à améliorer leur image de marque.

- (2) Les politiques publiques utilisent l'outil d'EC pour développer les débouchés économiques des entreprises belges (ou wallonnes). On peut donc dire que les motivations derrière l'EC influencent les politiques.
- (3) Les politiques mettent en place des structures descendantes qui peuvent aider les entreprises à mettre en place une stratégie d'EC. Et ces structures forment un réseau comme représenté à la figure n°11 ci-dessus.
- (4) IDEA explique qu'il y a une bonne coordination et coopération dans le réseau, même s'il est toujours possible de faire mieux avec une multitude d'acteurs qui s'engagent.
- (5) Les motivations des entreprises à faire de l'EC, les poussent à s'organiser en réseau, c'est ce qu'on appelle les synergies industrielles.

Ces analyses singulières permettent une meilleure compréhension des dynamiques individuelles de mise en place d'EC et de monnaies locales et nous aideront dans la seconde partie de notre analyse à comparer ces dynamiques et à répondre à nos questions de recherche de départ.

5.2 ANALYSE SELON L'AXE VERTICAL

Après l'analyse individuelle des entretiens, nous nous sommes intéressés aux convergences et aux divergences d'opinions des experts interrogés.

5.2.1 LES RESEAUX PREEXISTANTS

Ce premier thème permet de saisir l'importance accordée au réseau par les répondants et dans quelle mesure ils considèrent que ce réseau est présent dans leur discipline (EC ou monnaie locale) en Belgique.

Un réseau d'acteur peut être expliqué comme étant un groupe ou un système de personnes interconnectées qui échangent des informations et des contacts dans un but social ou professionnel. (Oxford Dictionary, 2017)

Dans le point 2.1.3 du chapitre deux, nous avons aussi vu que derrière un développement local se cache une logique de réseau et qu'il existe deux types de réseaux : un réseau informel et un réseau formel. (Pecqueur, 2000)

A propos des réseaux formels en Belgique :

Financité est un exemple de réseau formel en place pour les monnaies citoyennes en Belgique : « Une ASBL qui se veut de mettre en réseau, justement les gens et à la fois les ASBL avec pour objectifs de favoriser une finance responsable et solidaire » « On organise des journées rencontres entre leurs groupes pour qu'ils puissent échanger des infos. »

Le Ropi précise : « On est rattaché à Financité et on travaille avec », « Financité nous permet de promouvoir l'éducation citoyenne » Il ajoute qu'ils font partie d'un autre réseau formel: « la ville de Mons, c'est vrai, aime bien proposer différentes alternatives vis à vis du développement durable [...]. Vous avez certainement entendu parler de Mons en transition, c'est un organisme qui promeut justement les contacts entre les différentes initiatives citoyennes, asbl, etc. , c'est déjà une structure tentaculaire [...] Nous avons d'excellents contacts avec eux. »

IDEA et GreenWin nous parlent du plan Marshall 4.0 et du réseau résultant de son axe « Soutenir l'efficacité, la transition énergétique et l'économie circulaire ». IDEA a bien illustré le réseau formel de l'EC en Wallonie. « Il y'a le gouvernement Wallon qui fixe la politique, le plan Marshall et l'EC se retrouvent là-dedans. Il y'a l'AEI qui est vraiment une coupole. Et par bassins, on a un opérateur EC local ou du terrain. Donc, ici, c'est la LME avec deux référents et en parallèle à ça, pour le projet territoire du cœur du Hainaut, ils me subsidient en tant que gestionnaire de projets locaux. » Il a même utilisé un dessin pour mieux expliquer ce réseau formel issu du gouvernement (Figure n°11) Il précise aussi avec quels acteurs privés il interagit le plus souvent : « le réseau qui a été créé pour le projet « territoire cœur du Hainaut » rassemble déjà les universités, les centres de recherches, les communes [...] ».

Les entretiens permettent de mettre en avant que les réseaux dit formels sont plus développés pour la thématique de l'EC qu'ils ne le sont pour les monnaies locales.

A propos des réseaux informels :

Le Ropi donne un exemple très intéressant concernant le tissu des réseaux informels qui diffèrent d'une ville à l'autre : « Dans le Namurois il y a une nouvelle monnaie alternative qui a été créée il y a deux ans. Et en un an ils ont déjà eu 150 adhérents tandis que nous on est fier d'en avoir 20 d'ici la fin de l'année. Il n'y a pas du tout la même dynamique [...] A

Namur, chaque semaine il y a une nouvelle asbl qui se crée ou presque. Ils sont forts dans le milieu associatif. »

Wavre en transition explique que les contacts et les partenariats se créent surtout via les réseaux privés des membres. IDEA explique que de par sa participation à des colloques, des conférences et autres événements sur l'EC, il a réussi à développer un réseau informel utile pour son travail: *« des organismes soit au niveau de la région wallonne, par exemple, les pôles de compétitivité, GreenWin et aussi les fédérations, sectorielles. Par exemple, l'UWE est un partenaire avec lequel on travaille mais aussi au niveau fédéral, il y'a aussi la Fedia, la fédération des entreprises agroalimentaires. »*

Tous les intervenants s'accordent sur l'importance d'un réseau pour aider les initiatives du développement durable. Et de nombreux intervenants regrettent qu'il n'y ait pas un tissu de réseau plus important pour le développement durable :

Pour LRQDO : *« Il faut juste s'organiser en réseau »,* pour l'UWE : *« Un réseau de facilitateurs, serait l'idéal »,* pour Wavre en transition, en parlant du réseau transition : *« ça n'est pas encore très développé ».*

Néanmoins, IDEA est réticent à l'idée d'un réseau du développement durable (DD) : *« le DD est encore plus large [ndlr : que l'EC] et devient un fourre-tout où l'on y met un peu de n'importe quoi ».*

Le Ministère de l'Energie, de l'Environnement et du Développement durable insiste sur l'importance d'un réseau transdisciplinaire pour une meilleure implémentation et interaction entre les initiatives du DD (développement durable) : *« En travaillant en silo on a l'impression de répondre aux objectifs et de bien fonctionner mais le fait de travailler main dans la main avec des objectifs économiques, environnementaux et sociaux, les résultats sont décuplés [...]. Cette transdisciplinarité est pour moi un objectif du développement durable. »*

IDEA complète pour l'EC: *« Je pense que ce qu'il manque, c'est une approche transversale. On reste encore trop sectorialisé »*

Ce problème de coopération amené par plusieurs intervenants nous invite à nous pencher sur la thématique suivante : les 3C.

5.2.2 COMMUNICATION ; COORDINATION ; COLLABORATION

La relation entre les différentes parties (Communication, Coordination, Collaboration) peut être utilisées comme un guide pour définir et analyser les systèmes collaboratifs. (Fuks, Raposo, Gerosa, Pimental, & Lucena, 2008)

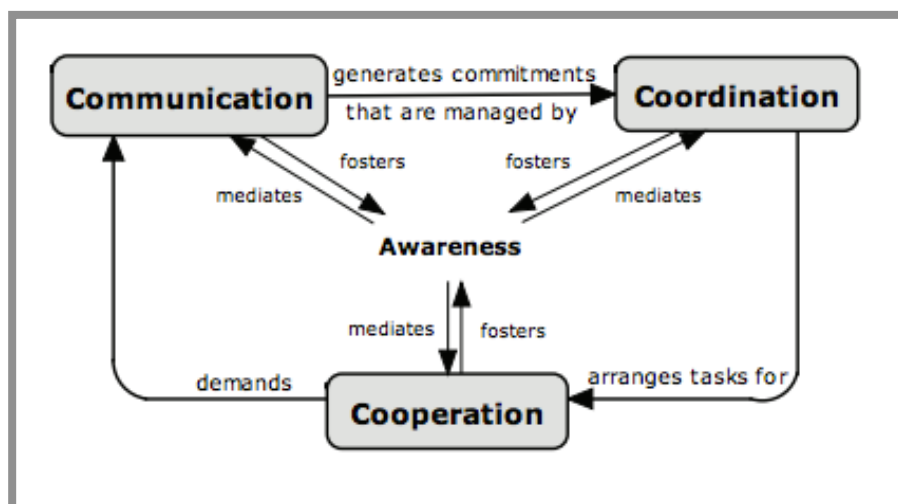


Figure 12 : Modèle de collaboration 3C

Source : Fuks, H., Raposo, A., Gerosa, M., Pimental, M., & Lucena, C. (2008). The 3C Collaboration Model. Dans N. Kock, *Encyclopedia of E-Collaboration*. Texas: SCOPUS.

Le ministère insiste sur la difficulté de mettre en place cette transdisciplinarité dans le réseau du développement durable, pointant du doigt un problème de confiance et de coopération entre les acteurs: « *Ils ne sont pas nécessairement experts en la matière pour laquelle on les désigne, d'autant plus qu'ils n'auront pas assez de temps pour s'y mettre avec beaucoup d'énergie, etc... Ils ne font pas nécessairement confiance aux experts avec qui ils travaillent et donc ils sont sur leur court terme et le court terme empêche souvent l'avancée plus importante.* » et de continuer : « *Il y a un défaut de communication entre les secteurs [...]* » Ils pensent que la communication inter-secteur, cette transdisciplinarité est encore plus importante au niveau communal. (E1) IDEA complète qu'il y'a un manque évident de communication entre les ministères, ce qui entraîne des doublons dans les programmes et donc inévitablement un impact négatif en terme d'efficacité sur les actions de terrains. (E7) L'UWE ajoute que la communication est primordiale pour les acteurs afin d'établir une relation de confiance. Mais que cette étape prend beaucoup de temps. (E5)

Concernant la coordination, l'UWE met en avant la dépendance d'un projet à l'implication de tous les acteurs de départ. La confiance étant un processus qui prend beaucoup de temps, si une personne n'est plus disponible, le projet est vite abandonné étant donné qu'il faut

recommencer tout le processus de communication et de mise en confiance qui précède toute collaboration. (E5) L'AEI explique que la coordination prend beaucoup de temps notamment du à des freins administratifs et institutionnels. (E10)

La collaboration selon l'UWE est contraire à la vision d'une entreprise traditionnelle : « *Une entreprise, c'est très individualiste dans sa gestion et c'est vraiment un changement de mentalité de se dire qu'on va se retrouver autour de la table pour collaborer* » Ils ajoutent que la présence d'une agence de développement local dans les projets joue un rôle clef dans la coordination et pour les interactions entre les acteurs. (E5) GreenWin explique que dans les consortiums, il y a un coordinateur de projet en charge. (E8)

5.2.3 CONNAISSANCES

5.2.3.1 Connaissances internes à la discipline (Monnaie locale ou EC)

De nombreux entretiens ont expliqué qu'il y'avait toujours un besoin de sensibilisation auprès des publics cibles des actions et de la population en général.

Selon l'UWE, il reste un grand travail de formation et de sensibilisation à l'EC auprès des PME. Les entreprises n'ont pas conscience que l'EC se joue aussi à leur niveau. (E5) Cette doit aussi continuer au près des organismes de support. L'ADL explique qu'ils ne travaillent pas encore avec l'EC. (E9) IDEA complète que les démarches proactives émanant des entreprises en matière d'EC sont très rares et qu'il reste donc un rôle de sensibilisation et d'accompagnement à effectuer. (E7) L'AEI ajoute que sans sensibilisation préalable, les entreprises ne se rendent pas compte des avantages qu'elles peuvent retirer de l'EC. (E10)

Le ministère fédéral nuance et se demande s'il ne faut pas aussi laisser du temps à l'information pour circuler et du temps aux acteurs pour prendre des décisions. (E1)

Pour les monnaies locales, Financité est un organisme qui a comme objectif, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des initiatives citoyennes en termes de finance « éthique ». Pour le Ropi : « *On peut difficilement parler d'éducation citoyenne sans citer un organisme très important [...] : Financité* ». Cette éducation citoyenne est primordiale vu que, toujours selon le Ropi, l'image des monnaies locales à Mons est quasi inexistante. (E2)

Le gouvernement fédéral explique qu'il y a beaucoup de ressources pour la formation sur les thématiques de développement durable , notamment l'union des communes qui organise des formations sur l'agenda 21. (E1)

5.2.3.2 Connaissance de l'autre discipline

Le ministère fédéral du développement durable ne connaissait pas les monnaies locales ou en tout cas pas dans le cadre de ses activités professionnelles comme en témoigne cet extrait : « *Moi dans les monnaies locales, je ne connais rien, pour ça je suis à l'ouest* ». IDEA dit connaître un tout petit peu les monnaies locales. De manière générale, les experts EC étaient surpris par la juxtaposition des deux concepts et ne connaissaient pas bien les monnaies locales, à l'exception de LRQDO qui avait déjà essayé de penser à la combinaison de son activité de ruche avec une monnaie locale du type de la première génération (la minuto). (E3)

De même, les experts en monnaies locales citoyennes se référaient toujours à la circularité de leur monnaie : à la boucle vertueuse et à la circulation 7 à 8 fois plus rapide de la monnaie et non pas aux modèles d'économie circulaire. (E2) (E5)

5.2.4 MOTIVATIONS

La motivation est un moteur puissant de réalisation.

Le point 2.2.3, de la revue de littérature, met en évidence les motivations derrière la mise en place d'une stratégie d'EC :

- (1) Préserver et restaurer le patrimoine naturel en contrôlant les stocks de ressources limitées et en équilibrant les flux de ressources renouvelables.
- (2) Optimiser le rendement des ressources.
- (3) Favoriser l'efficacité du système en décelant les externalités négatives en vue de les limiter.

Les motivations pour le ministère sont en lien avec les 17 objectifs de l'ONU pour 2020 (Voir annexe n°18). Ils ajoutent que pour les PME : « *40% du coût d'investissement des PME vient des matières premières donc c'est intéressant de diversifier ses sources d'investissement donc la question est là : faire des économies. On a parlé beaucoup de l'énergie et de l'efficacité énergétique. Maintenant on pense à l'efficacité des ressources.* » et « *ça démarre d'un côté économique mais qu'ils ressentent aussi du bien-être et de la fierté et c'est aussi motivant. UNICOR est devenu le leader mondial en la matière. Au début c'était sûrement*

économique mais maintenant le gars en retire une certaine fierté de venir dire ce qu'il fait : de pouvoir inciter les autres »

Un point intéressant qu'ils soulèvent est lié à la motivation des employeurs de pouvoir continuer à attirer de nouveaux talents : « *la génération Y est quand même demandeuse de sens [...] et quelqu'un qui n'en a rien à fiche n'attirera pas de nouveaux employés.* »

Pour l'AEI, les motivations des autorités publiques à implémenter l'EC sont principalement de profiter de ce pilier d'EC pour créer des emplois et de la richesses sur le territoire. (E10)

Pour l'IDEA : « *la première motivation sont les nouvelles débouchées économiques, ça c'est sûr. Diversifier ses activités. L'image de marque. Et aussi, moins fréquemment, la responsabilité sociétale, RSE. Ce sont les quatre points majeurs* »

GreenWin ajoute que l'EC est une stratégie d'innovation qui permet de se retrouver « seul » sur un marché niche. (E8) La motivation principale à l'initiatives de Wavre en transition diffère des celles des autres organismes : elle s'inscrit plus dans l'axe social du développement durable : améliorer les relations entre les gens. (E10)

Le point 2.4.3 de la revue de littérature met en évidence les motivations en relation avec les dimensions du développement durable derrière la mise en application de monnaies locales. On se souvient entre autres de celles-ci :

- (1) Mettre en place un système de financement qui protège des externalités négatives et de l'instabilité du système financier mondial.
- (2) Aider les PME locales à survivre.
- (3) Soutenir la régionalisation de l'infrastructure telle que l'apport d'eau, d'électricité, des transports, etc.
- (4) Accompagner un autre changement. Avec par exemple les villes en transitions.

Ainsi, Financité insiste que « *les monnaies, sont juste un outil de plus pour faire des échanges, se rencontrer et permettre aux gens de répondre à leurs besoins. L'argent n'est pas un bien en soi, c'est juste un outil d'échange qui permet d'acheter une pomme ou une poire en fonction des besoins* ». Mais aussi « *Les monnaies locales, c'est un point commun avec les jardins partagés, avec les achats collectifs, avec beaucoup d'initiative de transition. C'est bien de remettre la relation entre les gens dans une logique durable plutôt que dans une relation économique.* »

Il ajoute que les motivations derrière les monnaies alternatives « professionnelles » sont différentes : *« Une monnaie B2B, leurs objectifs sera de faciliter la circulation et de faire des bénéfices entre eux. Nous on veut quelque chose de plus que des objectifs financiers. Donc ce n'est pas exactement le même modèle, même si les deux peuvent s'appeler monnaies locales puisque ce sont des monnaies non-officielles. »*

Selon le Ropi, leurs objectifs sont : *« de redynamiser l'économie locale, favoriser les circuits courts et lutter contre la concurrence des grandes enseignes »*

5.2.5 CULTURE PROFESSIONNELLE ET IMAGE

La culture professionnelle des monnaies locales diffère très fort d'une génération à l'autre comme expliqué dans la théorie 2.4.2.

Les monnaies citoyennes en Wallonie sont toutes des ASBL, en effet, c'est une des exigences pour appartenir au réseau Financité comme expliqué dans l'E5. Ce sont des initiatives ascendantes.

La culture professionnelle de l'EC diffère pour de nombreuses initiatives. En effet, il y'a des initiatives publiques, des entreprises, des collectifs territoriaux, des pôles de compétitivité, des associations, etc. Des organisations d'initiatives ascendantes mais aussi des groupes résultant de politiques régionales, etc.

L'UWE, explique l'image que les entreprises ont des monnaies locales : *« de l'extérieur, ça fait un peu baba cool, altermondialiste et dans le milieu de l'entreprise, tout ce qui a une connotation altermondialiste ou ONG, c'est parfois regardé de travers. »* Il y a selon eux un conflit d'image et de culture professionnelle entre les deux concepts.

Or le constat est que les monnaies locales sont à la « mode », comme le suggère l'émergence de nombreuses initiatives citoyennes (E5). De même que la croissance de la monnaie B2B, le RES.

L'EC aussi est en plein essor, GreenWin constate une nette croissance de son nombre de membres. En effet, ils sont passés de 60 en 2012 à plus de 200 membres en 2017. (E8) Tous les entretiens s'accordent sur l'image positive de l'EC. *« Ils trouvent qu'il y'a un intérêt, que c'est porteur de valeur [...] mais les PME ne peuvent pas se permettre d'accorder du temps à développer un nouveau projet sans savoir quel est le retour sur investissement »*

5.2.6 POLITIQUE

Comme dit précédemment, la politique n'était pas un thème du guide d'entretien mais a été abordée spontanément par de nombreux répondants.

IDEA, GreenWin, Wavre en transition, LRQDO, Le Ropi, l'AEI et le ministère fédéral ont insisté sur l'influence de la politique sur l'énergie et la portée des actions. Ils mettent en avant le manque de transdisciplinarité et d'unification dans les démarches d'EC et des monnaies locales.

En effet, selon GreenWin, il persiste un problème d'unification des régulations qui justifierait un travail de lobbying à faire au niveau politique. (E8) AEI complète qu'il manque un cadre légal concernant les produits issus de l'EC et de critères liés à l'EC dans les appels d'offres publics. (E10) Pour IDEA, *« le problème dans les politiques wallonnes, c'est qu'il y'a des doublons au niveau de l'économie circulaire et donc ça a un impact négatif en terme d'efficience sur les actions de terrains. Ils devraient se mettre à deux ou à trois pour mettre au point un programme régional, global et cohérent pour l'EC et on met les moyens qu'il faut pour y arriver »*. Le dessin de la hiérarchie d'IDEA témoigne de la dépendance des initiatives descendantes avec les gouvernements actuels. (E7)

Le ministère fédéral est lui même conscient de cette problématique : *« Un politique vit sa vie de politique et a en vue son propre terme qui est son mandat, on a envie d'être réélu et donc il y aurait même moyen de faire des choses mais ils ne sont pas nécessairement experts en la matière pour lesquelles on les désigne, d'autant plus qu'ils n'auront pas assez de temps pour s'y mettre avec beaucoup d'énergie, etc. Ils ne font pas nécessairement confiance aux experts avec qui ils travaillent et donc ils sont sur leur court terme et le court terme empêche souvent l'avancée plus importante. »*. Il ajoute le problème de la séparation des pouvoirs, propre à la Belgique (E1)

L'UWE contraste en rappelant qu'une entreprise, son objectif premier est de faire des bénéfices et donc : *« Si les entreprises perçoivent un gain à faire de l'EC, elles l'ont déjà faite et n'attendent pas les politiques régionales pour le faire. Ce sont surtout les plus grands groupes qui se sont déjà penchés sur la question. Mais ces synergies sont encore marginales comparées aux tissus des entreprises. »*

4.2.7 TABLEAU RECAPITULATIF

Thèmes Concepts	Les réseaux préexistants	Les 3C	Connaissances	Motivations	Image et culture professionnelle	Politique
Economie Circulaire	Formel : Dense mais trop sectoriel Manque de transdisciplinarité	Défaut de communication entre les ministères. Manque de confiance entre les acteurs qui freine les 3C. Fonctionne mieux quand il y'a une personne en charge.	Interne : Besoin de sensibilisation et d'accompagnement Besoin de temps pour digérer les connaissances P/r aux ML : Pas ou peu de connaissances.	Prix des matières premières Attirer de nouveaux talents Débouchées économiques Image de marque RSE Lidder sur un marché de niche Utiliser les produits locaux	A la mode Positif Créateur de valeur Culture professionnelle très vaste : ASBL, entreprises privée, PME, grands groupes, communes, ministères, etc.)	Grande influence des politiques sur le terrain Problème d'unification des politiques et des régulations
	Informel : Réseau privé des acteurs Grâce à des événements					
Monnaies locales	Formel : Assez restreint et pas global si ce n'est Financité	Pas de récolte de données sur ce sujet.	Interne : Besoins de sensibilisation et d'accompagnement Population ne connaît pas généralement P/r à l'EC : Notion de circularité pour la boucle vertueuse et circulation de la monnaie Peu ou pas de connaissance d'EC	Remettre la relation entre les gens dans une logique durable B2B : Faciliter la circulation entre eux et faire des bénéfices entre eux Redynamiser l'économie locale Favoriser les circuits courts et lutter contre la concurrence des grandes enseignes.	Monnaies citoyennes sont toutes des ASBL Altermondialiste. A la mode	Gain personnel des politiques pour se « redorer » Très instable : Changements de pouvoir locaux
	Informel : Les associations					

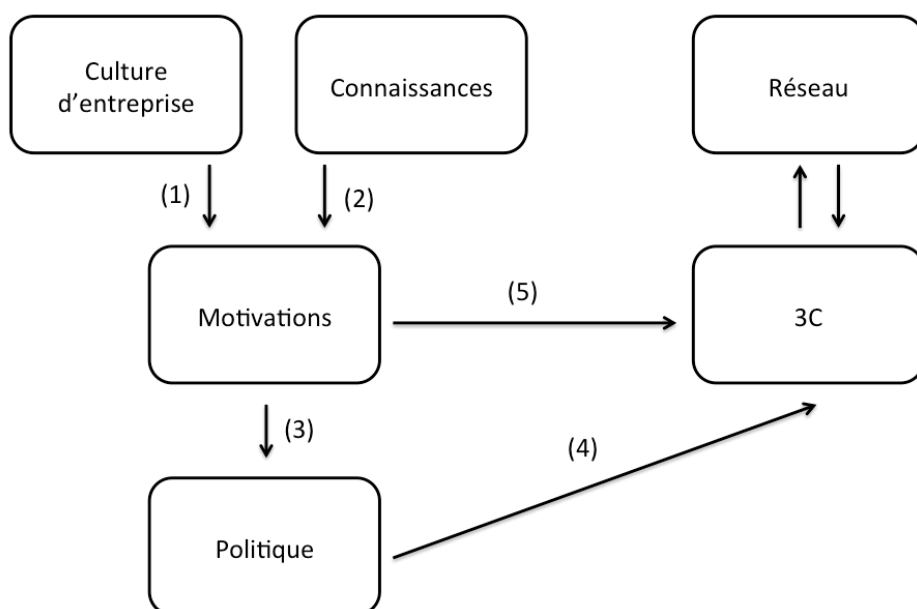
6 DISCUSSION

Dans cette partie, nous exposons l'interprétation de l'analyse des entretiens, les limites de notre étude et des conseils pour les recherches futures dans le domaine. Cette discussion se fait en lien avec tous les matériels utilisé pour cette étude, c'est à dire, la revue de littérature, les entretiens avec les experts mais aussi tous les sites internet pertinents.

6.1 INTERPRETATION DES RESULTATS

Rappelons notre problématique : « Pour atteindre les objectifs du développement durable, pourquoi les entreprises et les initiatives ne combinent-t-elles pas plus facilement l'EC et les monnaies locales ? ».

Le système socio-environnemental de l'EC et des monnaies locales est complexe et les relations causales entre les catégories analysées sont multiples. Néanmoins, l'analyse horizontale et l'analyse verticale des entretiens, nous ont permis de mettre en exergue certaines relations causales primaires entre nos catégories. Ce schéma nous aidera à structurer notre réflexion sur les freins, relevés dans notre étude, à la mise en place simultanée de l'EC et des monnaies locales.



Nous nous sommes interrogés sur les différences de culture d'entreprise entre les initiatives d'EC et de monnaies locales. Par nos entretiens, la culture professionnelle associative et la culture d'entreprise privée peuvent être décrites comme « opposition ». Cette opposition entre les deux cultures est très prononcée et une interaction entre les deux est compliquée.

Néanmoins, associer les monnaies locales avec une culture d'ASBL et l'EC avec une culture d'entreprise privée est la tendance relevée dans les entretiens mais elle n'est pas correcte. En effet, tout le réseau en transition fait de l'économie circulaire mais a une culture d'ASBL. Autre contre-exemple, la monnaie B2B, le RES fonctionne comme une entreprise privée.

La culture d'entreprise influence les motivations des organismes à vouloir utiliser une monnaie locale ou à mettre en place une stratégie d'économie circulaire. En effet, les associations interrogées avaient des motivations en premier lieu sociales, puis environnementales et enfin économiques. Alors que les motivations des entreprises privées rapportées par nos experts étaient d'abord économiques, environnementales et dans une moindre mesure sociales.

Notre première interprétation nous permet de répondre à la sous question de recherche numéro 4 : *Quelles sont les cultures professionnelles associées à l'EC et aux monnaies locales ?*. Les cultures d'entreprises qui diffèrent ont des motivations très différentes, difficilement conciliables, mais ce constat ne revient pas à dire que les monnaies locales et l'EC ont des cultures professionnelles automatiquement divergentes.

Selon Aglietta, les motivations de l'EC et des monnaies locales du type de la seconde génération se complètent dans un territoire donné. Les monnaies citoyennes qui circulent dans différentes villes de Wallonie sont toutes du second type de génération (excepté de la Minuto qui s'apparente à la première génération). Nos entretiens ont mis en évidence une divergence de motivations entre les entreprises qui utilisent l'EC et les monnaies citoyennes. En effet, les motivations des entreprises sont surtout monétaires alors que les motivations derrière les monnaies citoyennes sont sociales. Cependant, les monnaies locales ne doivent pas être une fin en soi mais un outil pour tisser le lien social d'une communauté et pour favoriser l'échange de biens au niveau régional. C'est dans cette optique que les monnaies locales peuvent servir d'outil facilitateur pour que l'EC atteigne ses objectifs monétaires. Cette dynamique possible entre les monnaies locales et l'EC nécessite une sensibilisation et une formation préalable aux concepts, ce qui nous amène à la relation entre les motivations et les connaissances. Les entretiens nous ont enseigné qu'il persistait un besoin de sensibilisation et de formation aux concepts d'EC et de monnaies locales pour les petits acteurs, c'est à dire surtout pour les TPE, les PME et la population. Mais aussi que la sensibilisation était focalisée sur un concept. En effet, les experts se sont révélés peu informés des autres concepts du développement durable. Cette formation en silo des concepts du développement durable

freine la mise en place simultanée d'alternatives économiques. Cette seconde interprétation, nous donne des éléments de réponses pour notre seconde sous question de recherche : *Les acteurs connaissant les monnaies locales sont-ils sensibilisés à l'EC et inversement, les acteurs connaissant l'EC sont-ils informés des monnaies locales ?*.

La troisième relation causale analyse la politique et les motivations derrière les monnaies locales et l'EC. Nous avons déjà mentionné plus haut que la politique n'était pas une dimension que nous pensions analyser, mais de nombreux entretiens ont déviés sur le sujet de sorte qu'il est apparu que cette thématique est importante pour notre question de recherche. Nos entretiens ont abordé le problème lié à la popularité des politiques. Les politiques prennent nombre de leurs décisions en fonction de leur parti et des voix que cela pourrait rapporter et non pas toujours dans une optique à long terme pour le bien collectif. Les emplois et les avantages concurrentiels sont des thématiques importantes pour les autorités. De ce fait, on peut voir beaucoup de politique régionale d'EC. Par exemple, le plan Marshall 4.0 comprend un axe stratégique pour l'EC. En opposition, il n'y a pas de support public aussi fort derrière les monnaies locales. Financité est le seul organisme de plus ou moins grande échelle que nous avons repéré qui est appuyé par le gouvernement. Seulement, Financité obtient des aides en tant qu'organisme d'éducation financière permanente. Au niveau local, nos experts nous ont parlé des motivations individuelles des élus et des incertitudes que cela engendre. Ce qui nous amène à la relation entre les politiques et les 3C. Les experts notent un défaut de communication, de coopération et de coordination entre les politiques et les réglementations qui se répercute sur le terrain par des doublons et des inefficacités. Ce défaut d'articulation transdisciplinaire politique et le manque d'intérêt des politiques aux monnaies locales est donc un autre frein à l'introduction simultanée d'EC et de monnaies locales.

Comme expliqué précédemment, le modèle des 3C est un outil pour analyser la qualité d'un réseau d'acteur.

Pour répondre à la question de recherche 5 : *Quelle est la volonté des acteurs et leurs implications ?*, nous nous sommes penché sur la relation entre les motivations et l'implication des acteurs. Cette relation pour former un réseau résilient peut être analysée sous deux niveaux. Premier niveau, les organisations aux motivations sociales, c'est-à-dire, selon nos experts, les organisations à la culture professionnelle de type « associations ». Et un second niveau, composé des organisations à la culture d'entreprises privées qui sont surtout motivées par l'aspect économique. Le réseau hybride résultant du premier niveau existe déjà en

Belgique et combine les initiatives d'EC et des monnaies locales : les réseaux citoyens de transition. Néanmoins, les ASBL dénoncent un manque d'implication réel des acteurs. Il y a un écart important entre les intentions et les idées des membres et leurs actions réelles. Le second niveau motivé par des facteurs économiques n'existe pas encore. De par l'analyse de nos entretiens, nous pensons que ce réseau est possible en combinant les réseaux transdisciplinaires des parcs industriels et une monnaie B2B comme outil facilitateur d'échanges pour répondre aux besoins de coordination des synergies industrielles.

Le défaut d'articulation préexistant dans les réseaux de l'EC peut aussi expliquer les freins à la mise en place d'un réseau d'acteurs combinant l'EC et une monnaie locale. En effet, les réseaux d'économie circulaire manquent une approche transversale jugée primordiale par de nombreux répondants. Comme vu dans en première partie, l'économie circulaire inclus déjà sept concepts qu'il faut articuler. Les monnaies locales peuvent donc être jugées comme une dimension supplémentaire non essentielle qui alourdirait le réseau d'acteurs.

Notre analyse des entretiens s'oppose au point de littérature 2.2.6 selon lequel, les approches de l'EC en Europe sont ascendantes. En effet, nous avons remarqué un réseau descendant dense. Il est aussi ressorti que les initiatives ascendantes en économie circulaire étaient l'exception plutôt que la règle. Cette observation appuie l'importance du rôle des politiques pour notre problématique.

La sous question de recherche 1 : *Quelles sont les motivations derrière l'EC et les monnaies locales?* est trop générique pour pouvoir apporter des éléments de réponse à notre question de recherche principale : *Quels sont les freins à la mise en place d'EC et de monnaies locales simultanément ?*. En effet, la relation causale explicative principale au manque de réseau entre l'EC et les monnaies locales est liée aux motivations des acteurs. Néanmoins, comme vu plus haut, les motivations de l'EC et des monnaies locales ne sont pas forcément en opposition mais dépendent de nombreux facteurs extérieurs.

Finalement, notre question de recherche relative aux images des concepts des monnaies locales et de l'EC n'a approfondie dans ce mémoire. En effet, nous pensons que l'image d'un concept doit être validé par le plus grand nombre et donc par une analyse quantitative plutôt que qualitative

6.2 LIMITES DE L'ETUDE

Le choix d'une analyse sur l'interaction des concepts de monnaies locales et l'économie circulaire a été décidée après avoir pris connaissance des caractéristiques des deux pratiques et de leurs avantages. Nous avons trouvé que ces deux pratiques se combinaient et se complétaient l'une l'autre pour atteindre des objectifs durables. Nous nous sommes cependant très vite rendus compte que la littérature disponible sur le sujet est très mince et que les personnes interrogées étaient souvent confuses par l'idée de mélanger ces deux concepts qui pour eux étaient très différents. Cette articulation n'est pas encore très visible sur le terrain, dès lors, notre étude reste encore très théorique.

Le choix des intervenants n'a pas été pensé par zone géographique. En effet, les différentes zones géographiques présentent des caractéristiques distinctes : des tissus associatifs, entrepreneuriaux, niveau de vie, etc. différents. Nous avons fortement insisté sur l'aspect primordial du local sur les initiatives et comme vu dans la revue de littérature, le système socio-environnemental (SES) influence sur les résultats d'une étude. Nous pensons notamment au commentaire de Monsieur Meunier concernant le tissu associatif à Namur comparé à celui de Mons. Il serait intéressant d'affiner l'étude à champs d'action géographique plus restreint comme l'a fait l'auteur Kampelmann en définissant le système de gestion de flux organique de Bruxelles comme un SES afin de faciliter son analyse.

Dans notre analyse, nous avons considéré que les « chèques repas » et les « éco-chèques » ne faisaient pas partie des monnaies alternatives. Or, appeler les monnaies alternatives, « monnaie » est un abus de langage, ce sont officiellement des « bons d'achat » du même type que les chèques repas et les éco-chèques. Il serait intéressant d'étudier les éco-chèques comme outil de l'économie durable, analyser les apports sociaux, environnementaux et économiques derrière ceux-ci.

Finalement, notre travail est le fruit d'une étude qualitative. Les personnes interrogées sont donc sélectionnées en tant que représentantes d'une partie de la population étudiée. Néanmoins, il n'en reste que leurs réponses ne peuvent être considérées comme fixes et nous ne pouvons pas tirer de conclusion pour toute une population seulement basé sur ce type de recherche. Cela permet d'ouvrir de nouvelles possibilités d'études d'approfondissement avec d'autres outils de recherche tel que l'étude de cas ou des études quantitatives. Nous pouvons penser à une étude de cas très intéressante : La monnaie alternative RES et son influence sur les pratiques circulaires des PME utilisatrices.

7 CONCLUSION

Les alternatives économiques en lien avec le développement durable sont de plus en plus présentes dans notre société. Elles restent néanmoins cloisonnées dans leurs champs d'action. L'économie circulaire est un axe stratégique de développement pour la région Wallonne. Les initiatives citoyennes des monnaies locales connaissent une croissance sans pareille ces dernières années. Malgré leurs essors, ces deux concepts n'interagissent pas ou en tout cas très peu.

L'objectif de ce mémoire était d'apporter des éléments de réponses pour mieux comprendre quels sont les freins à l'articulation entre les monnaies locales et l'EC. Pour ce, nous avons tenté de répondre à nos sous-questions de recherche : Quelles sont les motivations derrière l'EC et les monnaies locales ? Les acteurs connaissant les monnaies locales sont-ils sensibilisés à l'EC et inversement, les acteurs connaissant l'EC sont-ils informés des monnaies locales ? Quelles sont les images renvoyées par les deux alternatives économiques (Monnaie locale et EC) ? Quelles sont les cultures professionnelles associées à l'économie circulaire et aux monnaies locales ? Quelle est la volonté des acteurs et leurs implications ?

Pour répondre à ces questions, il a d'abord fallu comprendre les singularités des deux concepts. La revue de littérature nous a enseigné que la transversalité prônée par le concept du développement durable était plus logique à l'échelle territoriale mais restait difficile d'application. Nous insistons sur l'importance de la notion d'ancrage territorial pour notre problématique. Les monnaies locales sont un outil pour tisser le lien social d'une communauté et pour favoriser l'échange de biens au niveau régional. L'économie circulaire se pratique en symbiose avec son environnement et est donc influencée par son ancrage territorial.

Nous avons complété les données récoltées dans la littérature scientifique par des données issues d'une étude qualitative. Cette dernière consistait en une série d'entretiens semi-directifs avec des experts soit d'EC soit de monnaies locales. Nous avons retenus six critères pouvant nous aider à comprendre les freins à l'articulation entre l'EC et les monnaies locales : (1) Les réseaux préexistants ; (2) les 3C ; (3) la connaissance ; (4) les motivations ; (5) la culture professionnelle et (6) les politiques.

Pour qu'une jonction ai lieu entre les deux concepts, nous avons pu mettre en évidence l'importance d'un réseau d'acteurs qui communique, coopère et coordonne les initiatives.

Il est apparu qu'il existe un réseau transversal du développement durable qui existe dans le monde associatif : le réseau en transition initié par Rob Hopkins. Néanmoins, l'équivalent pour le milieu des entreprises n'existe pas encore. Selon nos interprétations, les motivations pour l'introduction d'une monnaie locale ou d'EC ne sont pas incompatible mais les motivations entre les initiatives de cultures professionnelles opposées sont difficilement conciliables. Cette incompatibilité demande donc deux réseaux « transversaux » de développement durable distincts.

Le rôle des pouvoirs publiques a aussi été abordé dans la revue de littérature à travers le plan de Michel Agelietta et de Jérôme Blanc (2015). Ils expliquaient que les collectivités pourraient utiliser les monnaies locales comme un outil de politique publique pour renforcer l'attractivité des commerçants et producteurs locaux avec tout en s'inscrivant dans une démarche d'économie circulaire. Notre analyse des entretiens a mis en évidence une volonté forte des politiques wallonnes à mettre en place l'économie circulaire comme pilier de compétitivité mais un intérêt très faible voir inexistant pour les monnaies locales. Cet écart d'intérêt de la part des politiques freine la mise en place d'un réseau descendant transversal.

A titre personnel, ce mémoire nous aura ouvert sur les enjeux de la durabilité et les multitudes d'opportunité que ce concept propose pour le future. Pour finir, nous paraphraserons Madame Sokolowski du ministère fédéral de l'énergie et du développement durable (E1): il faut commencer à parler d'un développement durable et non plus du développement durable. Cette précision de déterminant est primordiale pour comprendre la nécessité de la transversalité et l'engagement d'actions.

BIBLIOGRAPHIE

- ADEME. (2013). *Economie Circulaire : Notions*. ADEME.
- ADEME. (2017). *Le recyclage - La chaîne du recyclage : du produit au produit en passant par le déchet*. Consulté le 09 juin 2017, sur ADEME: <http://www.ademe.fr/expertises/dechets/passer-a-laction/valorisation-matiere/dossier/recyclage/chaine-recyclage-produit-produit-passant-dechet>
- Adoue, C., Beulque, R., Carré, L., & Couteau, J. (2014). *Quelles stratégies d'entreprise pour une économie circulaire moteur de croissance ?*. Consulté le 25 juin 2017, sur Institut de l'économie circulaire : http://www.institut-economie-circulaire.fr/docs/Etude_finale.pdf
- Agence de développement local*. (2017). Consulté le 12 juillet 2017, sur Portail de l'emploi et de la formation professionnelle: <http://emploi.wallonie.be/home/developpement-local/agences-de-developpement-local.html>
- Aglietta, M. (2015). Monnaie et développement durable. Dans J.-P. MAGNEN, C. Fourel, & N. Meunier, *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité* (p. 181).
- Anderies, J., Janssen, M., & Ostrom, E. (2004). A Framework to Analyze the Robustness of Social-ecological Systems from an Institutional Perspective. *Ecology and Society*, 9 (1), p. 18.
- Attout, A., Clerc, L., Clout, A., Fain, A., Disneur, L., Marchand, A., et al. (2013). *Guide pratique des monnaies complémentaires destiné à l'usage des citoyens*. Financité . Namur: Bernard Bayot.
- Aurez, V., & Georgeault, L. (2016). *Économie circulaire : système économique et finitude des ressources* (éd. 1). Louvain La Neuve: De Boeck.
- Aurez, V., & Lévy, J.-C. (2013). *Economie circulaire, écologie et reconstruction industrielle ?* CDNC.
- Bank, W. (2017). *Global Waste on Pace to Triple by 2100*. Consulté le 30 mai 2017, sur World Bank: <http://www.worldbank.org/en/news/feature/2013/10/30/global-waste-on-pace-to-triple>
- Baudrillard, J. (1970). *La Société de consommation* . Paris: Gallimard.
- Belgium.be. (2017). *Les compétences des autorités fédérales*. Consulté le 07 juillet 2017, sur Belgium.be: https://www.belgium.be/fr/la_belgique/pouvoirs_publics/autorites_federales/competences_autorites_federales
- Bicket, M., Guilcher, S., Hestin, M., Hudson, C., Razzini, P., Tan, A., et al. (2014). *Scoping study to identify potential circular economy actions, priority sectors, material flows & value chains*. EU Commission, DG Environment.
- Black, T. (1999). *Doing quantitative research in the social sciences: an integrated approach to research design, measurement and statistics*. . London: Sage.
- Blanc, J. (2006). *Les monnaies sociales : un outil et ses limites. Introduction générale. Exclusion et liens financiers : Monnaies sociales*. Rapport 2005-2006, Economica.

x.

Blanc, J. (2015). Transition écologique de l'économie et monnaies locales. Une proposition à partir du cadre proposé par M. Aglietta . Dans J.-P. Magnem, & C. Fourel, *D'autres monnaies pour une nouvelle prospérité* (p. 181).

Blanc, J., & Fare, M. (2010). Les monnaies sociales en tant que dispositifs innovants : une évaluation.

Bostman, R., & Rogers, R. (2011). *What's Mine is Yours. How Collaborative Consumption is Changing The Way We Live*. London: Ed Collins.

Buclet, N. (2014). L'économie de fonctionnalité entre éco-conception et territoire : une typologie. . *Développement Durable Et Territoires* , 5 (1).

Camagni, R., Capello, R., & Nijkamp, P. (1996). Sustainable city policy: economic, environmental, technological. *Urban habitat: the environment of tomorrow* .

Cellule Environnement - UWE. (2017). *Economie Circulaire*. Consulté le 20 juillet 2017, sur UWE: <http://www.environnement-entreprise.be/economie-circulaire>

Cellule Environnement. (2017). *Economie circulaire*. Consulté le 30 mai 2017, sur Cellule Environnement: <http://www.environnement-entreprise.be/economie-circulaire>

Curtis, F. (2003). Eco-localism and sustainability . *Ecological economics* , 46, pp. 83-102.

Cygler, N. (2012). Les difficultés de l'économie circulaire. . *Le Nouvel Économiste* .

de Ghellinck, M.-B. (2013). *De l'utilité des monnaies complémentaires: Pourquoi créer une monnaie à côté de la monnaie nationale ?* Financité.

Déméné, C., & Marchand, A. (2015). L'obsolescence des produits électroniques : des responsabilités partagées. . *Les Ateliers De L'éthique* , 10, 4-32.

Diemer, A., & Labrune, S. (2007). *L'écologie industrielle : quand l'écosystème industriel devient un vecteur du développement durable*. Développement durable et territoires.

Economie Circulaire: NEXT. (2016). Consulté le 20 juillet 2017, sur Jean Claude Marcourt: <http://marcourt.wallonie.be/economie-circulaire/>

EDDEC, I. (2017). *Économie circulaire* . Consulté le 30 mai 2017, sur Institut EDDEC: <http://instituteddec.org/themes/economie-circulaire/>

Envie. (2017). *Réseau Envie*. Consulté le 09 juin 2017, sur <http://www.envie.org/>

Fare, M. (2011). *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*. Thèse de doctorat de sciences économiques, Université Lumière Lyon 2. .

Fare, M. (2012). *Monnaies sociales comme outil du développement soutenable*.

FEM. (2015). *Delivering the Circular Economy; A Toolkit for Policymakers* . Fondation Ellen Macarthur .

FEM. (2012). *Towards the circular economy 1: Economic and business rationale for an accelerated transition*. Ellen MacArthur Foundation, Cowes.

FEM. (2016). *Vers une économie circulaire Arguments économiques pour une transition accélérée*. Consulté le 20 mai 2017, sur Fondation Ellen MacArthur: https://www.ellenmacarthurfoundation.org/assets/downloads/Executive_summary_FR_10-5-16.pdf

Financité. (2017). *Les monnaies citoyennes ont le vent en poupe*. Consulté le 07 juillet 2017, sur Financité: <https://www.financite.be/fr/article/monnaies-citoyennes>

Financité. (2017). *Pour les professionnels*. Consulté le 11 juillet 2017, sur Réseau Financité: <https://www.financite.be/fr/article/pour-les-professionnels>

Fuks, H., Raposo, A., Gerosa, M., Pimental, M., & Lucena, C. (2008). The 3C Collaboration Model. Dans N. Kock, *Encyclopedia of E-Collaboration*. Texas: SCOPUS.

Gawler, M., & Golder, B. (2005). *Cross-Cutting Tool Stakeholder Analysis - Resources for Implementing the WWF Standards*. WWF. Foundations of Success.

Geldron, A. (2014). *Economie Circulaire: Notions*. Consulté le 25 mai 2017, sur ADEME : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-economie-circulaire-oct-2014.pdf>

Ghiglione, R., & Matalon, B. (1978). *Les enquêtes sociologiques. Théorie et pratique*. Paris: A Colin.

Ghisellini, P., Cialani, C., & Ulgiati, S. (2016). A review on circular economy: the expected transition to a balanced interplay of environmental and economic systems. *Journal of Cleaner Production*, 114, pp. 11-32.

Giddings, B., Hopwood, B., & O'Brien, B. (2002). Environment, Economy and Society: Fitting them together into sustainable developpements. *Sustainable Development*, 10, 197-196.

Global Footprint Network. (2017). Consulté le 26 mai 2017, sur Global Footprint Network: <http://www.footprintnetwork.org>

Granberg, B. (1997). *The Quality Re-evaluation Process: Product Obsolescence in a Consumer-Producer Interaction Framework*. The Swedish Environmental Protection Agency.

Grawitz, M. (1990). *Méthodes des ciences sociales*. Paris : Dalloz.

Hinterberger, F., Luks, F., & Schmidt-Bleek, F. (1997). Material flows vs. natural capital – What makes an economy sustainable? . *Ecological Economics*, 23, pp. 1-14.

ICLEI. (1996). *The Local Agenda 21 Planning Guide: Introduction to Sustainable Development Planning*. International Council for Local Environmental Initiative, Toronto.

IDEA . (2017). *Nos missions*. Consulté le 20 juillet 2017, sur IDEA: <http://www.idea.be/fr/l-idea/les-missions.html>

Institut EDDEC. (2017). *Économie circulaire*. Institut EDDEC.

Kalinowski, W. (2014). *L'impact socio-économique des monnaies locales et complémentaires*. . Consulté le 26 mai 2016, sur Institut Veblen: http://monnaie-leman.org/wp-content/uploads/2015/10/impact_socio-economique_des_monnaies_locales_et_complementaires-2-copie.pdf

Kampelmann, S. (2016). Mesurer l'économie circulaire à l'échelle territoriale: Une analyse systémique de la gestion des matières organiques à Bruxelles. *Revue de l'OFCE*, 145.

Kok., L., Wurpel, G., & Ten Wolde, A. (2013). *Unleashing the Power of the Circular Economy*. IMSA Amsterdam for Circle Economy .

Krausmann, F., Gingrich, S., & Eisenmenger, N. (2009). Growth in global material use, GDP and population during the 20th century. *Ecological Economics*, 68, pp. 2696-2705.

Löfgren, K. (2013). Qualitative analysis of interview data: A step-by-step guide.

La Rousse . (2017). *Connaissance*. Consulté le 22 juillet 2017, sur LaRousse - Dictionnaire de français: <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/connaissance/18273>

La Ruche Qui Dit Oui. (2017, Février). *La Ruche Qui Dit Oui: Qui sommes-nous?* Consulté le 11 juillet 2017, sur La Ruche Qui Dit Oui: <https://d27ue5shkjha1u.cloudfront.net/fr/p/assets/documents/fr-FR/pressbook.pdf>

Latouche, S. (2012). *Bon pour la casse* (éd. 1). Paris : Les liens qui libèrent.

Le Moigne, R. (2014). *L'économie circulaire: Comment la mettre en œuvre dans l'entreprise grâce à la reverse supply chain?* Paris: Dunod.

Le réseau professionnel le plus influent en Wallonie. (2017). Consulté le 11 juillet 2017, sur UWE: <http://www.uwe.be/uwe/uwe-1>

Le Ropi. (2017). *Charte du Ropi*. Mons.

Les SCOP, les SCIC, c'est quoi ? (2012). Consulté le 20 juillet 2017, sur [economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr/ess/scop-scic-cest-quoi): <https://www.economie.gouv.fr/ess/scop-scic-cest-quoi>

Lietaer, B., & Kennedy, M. (2008). *Monnaies régionales: De nouvelles voies vers une prospérité durable*. Paris: Charles Léopold Mayer.

Liu, J., Dietz, T., Carpenter, S., Alberti, M., Folke, C., Moran, E., et al. (2007). Complexity of coupled human and natural systems. *Science*, 317 (5844), pp. 1513-1516.

Magnen, J.-F., Fourel, C., & Meunier, N. (2015). *Mission d'étude sur les monnaies locales complémentaires et les systèmes d'échange locaux*. . Secrétaire d'État chargée du commerce, de l'artisanat, de la consommation et de l'économie sociale et solidaire.

Maréchal, A. (2010). Economie écologique: principe de base. *Etopia*, 8, pp. 137-148.

Maroy, C. (1995). L'analyse qualitative d'entretiens. Dans L. Albarello, F. Digneffe, & D. Hiernaux, *Pratiques et méthode de recherche en sciences sociales*. Paris: Armand Colin.

Miles, M.-B., & Huberman, A.-M. (1994). *Qualitative Data Analysis* (éd. 2). Thousand Oaks: Sage Publications.

- Moatti, S. (2006). Le boom des monnaies parallèles. . *Alternatives Économique* (249).
- Moir, S., & Carter, K. (2012). Diagrammatic representations of sustainability A review and synthesis. Dans A. o. Management (Éd.), *28th Annual ARCOM Conference* (pp. 1479-1489). Smith, S.D.
- Ness, D. (2008). Sustainable urban infrastructure in China: towards a factor 10 improvement in resource productivity through integrated infrastructure system. *Sustain Dev World Ecol* , 15, pp. 288-301.
- Nos valeurs & missions*. (2017). Consulté le 11 juillet 2017, sur La Ruche Qui Dit Oui: <https://laruchequiditoui.fr/fr/p/missions-and-values>
- Notre Initiative de transition*. (2017). Consulté le 12 juillet 2017, sur Wavre en transition: <http://wavretransition.reseautransition.be/>
- Oxford Dictionary. (2017). *Network*. Récupéré sur Oxford Dictionary: <https://en.oxforddictionaries.com/definition/network>
- Pearce, D., Markandya, A., & Barbier, E. (1989). *Blueprint for a Green Economy*. London: Earthscan.
- Pecqueur, B. (2000). *Le développement économique* (éd. 2). Paris: Syros.
- Pecqueur, B., & Zimmermann, J. (2004). *Économie de proximités*. Paris: Hermès-Lavoisier.
- PNUE. (2011). *Towards a Green Economy: Pathways to Sustainable Development and Poverty Eradication*. . Consulté le 30 mai 2017, sur PNUE: http://www.unep.org/greeneconomy/Portals/88/documents/ger/ger_final_dec_2011/8.0-WAS-Waste.pdf
- Preston, F. (2012). *A Global Redesign? Shaping the Circular Economy*.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (1995). *Manuel de recherche en sciences sociales* (éd. 2). Paris: Dunod.
- RES. (2017). *RES genre de nouveaux clients, un meilleur chiffre d'affaires et soutient l'économie locale*. Consulté le 20 juillet 2017, sur RES: <https://www.res.be/fra/marchands/wat-is-res-meer-info-1>
- Réseau Fiancité. (2016). *Statuts approuvés par l'A.G. extraordinaire 7 janvier 2016*.
- Robert, I., Binninger, A.-S., & Ourahmoune, N. (2014). La consommation collaborative, le versant encore équivoque de l'économie de la fonctionnalité. *Développement durable et territoire*, 5 (1).
- Rousseaux, S. (2009). *Etat des lieux international des programmes de 'cartes carbone' pour les particuliers (Europe et Etats-Unis)*. Consulté le 14 juin 2017, sur http://www.droit.univnantes.fr/labos/dcs/upload/pdf/Rapport_final_%20cartes_carbone.pdf
- RTBF. (2015, Octobre 09). La Wallonie investit 330 millions dans l'économie circulaire. *RTBF* .

Ruquoy, D. (1995). Situation d'entretien et stratégie de l'interviewer. Dans L. Albarello, F. Digneffe, J.-P. Hiernaux, D. Ruquoy, & P. De Saint-Georges, *Pratiques et méthode de recherche en sciences sociales*. Paris: Armand Colin.

Sana, F. (2014). *L'économie Sana circulaire: Changement complet et de paradigme économique?* Consulté le 30 mai 2017, sur Pour la solidarité: <http://www.aeidl.eu/images/stories/pdf/economie-circulaire.pdf> (Consulté le 26/05/2017)

Saw-B. (2012, 05). *Les nouvelles formes d'entreprises sociales. Une opportunité pour une économie locale ?*. Consulté le 20 juillet 2017, sur Saw-B: <http://www.saw-b.be/spip/Les-nouvelles-formes-d-entreprises>

Scientifique, B. e. (1995). Scénarios de développement durable pour la France en 2020.

Service public de Wallonie. (2013). *Clusters et Pôles de Compétitivité Wallons, Partenaires de vos projets !* Consulté le 12 juillet 2017, sur Invest In Wallonia: <http://www.investinwallonia.be/wp-content/uploads/2013/04/Brochure-fr.pdf>

Seyfang, G. (2009). *Carbon currencies: a new gold standard for sustainable consumption?* CSERGE Working Paper EDM.

Seyfang, G., & Longhurst, N. (2013). Growing green money? Mapping community currencies for sustainable development. *Ecological Economics*, 86, pp. 65-77.

Shilling, J. (2012). *Systemic Approach to Sustainable Development Strategies and Food Security*. ppt, Millennium Institute.

Stahel, W. (2010). *The Performance Economy* (éd. 2). London: Palgrave-MacMillan.

Thersa. (2017). *About Us - RSA*. Consulté le 19 juin 2017, sur Thersa.org: <https://www.theresa.org/about-us>

Theys, J. (2002). L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale. *Développement Durable et Territoires*, 1.

Thiétard, R.-A. (2007). *Méthode de recherche en management*. Paris: Dunod.

Torrés, J. S. (2003). *Project "Fomento Fortaleza"*.

Un pôle de compétitivité Wallon. (2017). Consulté le 11 juillet 2017, sur GreenWin: <http://www.greenwin.be/fr/pole>

Un soutien aux nouveaux modèles économiques. (2017). Consulté le 12 juillet 2017, sur Agence pour l'entreprise et l'innovation: <https://www.aei.be/fr/que-faisons-nous/nos-missions/un-soutien-aux-nouveaux-modeles-economiques/>

UNDP. (2017). *Indice de développement humain (IDH) Human Development Reports. (2017)*. Consulté le 28 mai 2017, sur United Nations Development Programme : <http://hdr.undp.org/fr/content/indice-de-d%C3%A9veloppement-humain-idh>

UNEP. (2011). *Decoupling natural resource use and environmental impacts from economic growth*. Consulté le 30 mai 2017, sur UNEP : http://www.unep.org/resourcepanel/decoupling/files/pdf/decoupling_report_english.pdf. (consulté le 30 mai 2017)

University College London (UCL) . (2015). *Policy Options for a Resource Efficient Economy (POFREE)*.

Wackernagel, M., & Rees, W. (1996). *Our Ecological Footprint*. Gabriola Island: New Society.

WCED. (1987). *Our Common Future*. Oxford: Oxford University .

WIR. (2017). *Système WIR & réseau WIR*. Consulté le 14 juin 2017, sur WIR: <https://www.wir.ch/fr/communaute/pme/systeme-wir-reseau-wir/>

ANNEXES